



RAPPORT D'IMPACT VOLONTAIRE 2025



La banque coopérative
de la Fonction publique

Sommaire

01 - Placer les enjeux de durabilité au cœur de notre modèle 4

Accompagner nos Sociétaires dans une relation durable et de proximité	4
Un engagement : rendre l'impact accessible à tous	8
Une gouvernance portant les enjeux ESG au plus haut niveau	9
Prendre en compte les risques ESG	12
Renforcer notre impact positif	13

02 - Contribuer à la décarbonation de l'économie en rendant l'impact accessible à tous 15

Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique	15
Accompagner tous ses Sociétaires dans leur transition environnementale	15
Empreinte propre de la CASDEN Banque Populaire	16

03 - Être un employeur de référence 18

Droits de l'Homme	18
Attractivité, fidélisation et engagement des collaborateurs	18
Dialogue social et conditions de travail	19
Egalité de traitement et des chances	21
Indicateurs chiffrés	23

04 - Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal 24

Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé	24
Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables	25

05 - Être une banque inclusive qui protège 26

Placer la satisfaction Sociétaire au cœur de nos priorités	26
Proposer une offre de produits qui n'exclut aucun Sociétaire	26
Protéger les intérêts du Sociétaire	27

06 - Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité 29

Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires	29
Encadrer nos activités dans l'intérêt des Sociétaires et de la société	29

07 - Indicateurs coopératifs 31

08 - Note méthodologique 33

Rapport d'impact volontaire 2025

Banque coopérative des agents de la Fonction publique, la CASDEN Banque Populaire accompagne au quotidien plus de 2 millions de Sociétaires dans leurs projets, notamment en matière de transition écologique, avec une offre d'épargne, de crédits et de caution. Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale, où la solidarité et la proximité sont au cœur de l'action de la CASDEN Banque Populaire. Grâce à son réseau militant composé de 249 Délégués et 10 115 Correspondants, elle assure un maillage local, qui lui permet de maintenir des relations étroites avec ses Sociétaires sur l'ensemble du territoire, tant en métropole qu'outre-mer.

La CASDEN Banque Populaire s'appuie sur un modèle fondé sur des valeurs fortes de solidarité, de confiance, d'équité, de proximité et de coopération. Ceci dans le respect de sa raison d'être : « Banque coopérative, nous nous engageons dans une démarche solidaire et durable pour accompagner avec équité et confiance les agents de la Fonction publique ».

Sa démarche, reconnue par le label « Engagée RSE » décerné par l'Association française de normalisation (Afnor) en septembre 2023, invite à progresser encore davantage en la matière, pour un développement durable et responsable.

Pour la deuxième année, la CASDEN Banque Populaire publie ce rapport d'impact volontaire, reflet de son modèle et de ses engagements auprès de l'ensemble de ses parties prenantes.

01

PLACER LES ENJEUX DE DURABILITÉ AU CŒUR DE NOTRE MODÈLE

Accompagner nos Sociétaires dans une relation durable et de proximité

La raison d'être de la CASDEN Banque Populaire

La CASDEN Banque Populaire est une entreprise coopérative, responsable, à l'écoute de ses parties prenantes. Sa nature de banque coopérative l'a amenée, depuis toujours, à agir en tenant compte de la performance sociale, sociétale, environnementale, bien au-delà de la nécessaire performance économique.

La loi Pacte a donné la possibilité aux entreprises qui le souhaitent de définir leur raison d'être. C'est une précieuse boussole pour inscrire les décisions stratégiques dans la durée.

Après des travaux associant dirigeants, Administrateurs et militants, la CASDEN Banque Populaire a défini sa raison d'être en janvier 2020. Celle-ci exprime tout à la fois la vision et la mission de la CASDEN Banque Populaire : « *Banque coopérative, nous nous engageons dans une démarche solidaire et durable pour accompagner avec équité et confiance les projets des agents de la Fonction publique* ».

Le modèle coopératif de la CASDEN Banque Populaire, garant de stabilité et de résilience

Créée par et pour les enseignants en 1951, la CASDEN s'est peu à peu ouverte aux métiers de la recherche et de la culture. En 1974, elle noue un partenariat avec les Banques Populaires régionales (et adopte elle-même le statut de Banque Populaire), permettant à ses Sociétaires de bénéficier d'une offre bancaire complète et de proximité. Elle s'implante dans les départements d'outre-mer dans les années 1980, puis dans le Pacifique à partir de 1996.

Fin 2015, la CASDEN Banque Populaire s'ouvre à tous les agents de la Fonction publique.

Banque coopérative et entreprise de l'économie sociale et solidaire, la CASDEN Banque Populaire accompagne ses Sociétaires dans leurs projets en leur proposant une offre globale d'épargne, de crédits et de caution aux meilleures conditions.

Fondée sur des valeurs de solidarité, de confiance, d'équité, et de proximité, la CASDEN Banque Populaire est attentive aux différents moments de vie de ses Sociétaires et consacre entièrement son développement à répondre à leurs besoins.

Au-delà de son métier de banquier coopératif, la CASDEN Banque Populaire porte et déploie une politique d'engagement sociétal forte : elle est particulièrement active dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de la culture, du sport, de l'éducation au développement durable et de l'économie sociale. La CASDEN Banque Populaire est

aussi proche de nombreuses organisations représentatives de la Fonction publique, une façon d'accompagner ses Sociétaires dans leur métier et d'être à leurs côtés au quotidien.

Le modèle coopératif de la CASDEN Banque Populaire repose sur quatre piliers :

- la double qualité de ses membres.

Pour bénéficier des services de la CASDEN Banque Populaire, il faut en être Sociétaire. Ainsi, au 31 décembre 2025, plus de 2 millions de Sociétaires étaient tout à la fois clients et propriétaires de la CASDEN Banque Populaire : 100 % du capital de la CASDEN Banque Populaire appartient à ses Sociétaires ;

- une gouvernance démocratique fondée sur le principe « Une personne, une voix ».

Tous les Sociétaires, sans discrimination ni différenciation, notamment fondées sur leur part de détention de capital, votent selon le principe « Une personne, une voix ». Aussi, les membres du Conseil d'Administration sont-ils élus démocratiquement lors de l'Assemblée Générale par et parmi les Sociétaires ;

- un engagement de ses membres au service de la communauté.

Outre la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun, la CASDEN Banque Populaire peut compter sur un réseau militant de plusieurs milliers de Sociétaires volontaires et engagés. Ils participent à la vitalité de son modèle coopératif, dont la finalité est d'être au service de ses membres. Ainsi 249 Délégués déploient les valeurs de la CASDEN Banque Populaire auprès des agents de la Fonction publique et sont à l'écoute de leurs besoins. Ces Délégués sont aussi engagés auprès des partenaires de la Fonction publique avec qui la CASDEN Banque Populaire partage des valeurs communes. Ils animent un réseau de 10 115 Correspondants dans les établissements de la Fonction publique (établissements scolaires, hôpitaux, collectivités territoriales, commissariats...). Ce réseau militant, symbole d'un engagement collectif, fait la force de la CASDEN Banque Populaire et sa spécificité dans le secteur bancaire ;

- un modèle coopératif transparent au service des générations actuelles et futures.

Informers précisément ses Sociétaires sur les offres et les produits qu'ils souscrivent, considérer de manière équitable tous les Sociétaires, en ne prenant en compte que la contribution de chacun à la coopérative, sont deux principes au cœur des pratiques de la CASDEN Banque Populaire. Ses excédents sont prioritairement mis en réserve pour assurer son développement, dans une logique de long terme au bénéfice des Sociétaires actuels et des générations futures.

L'animation du sociétariat

Le comité « Les leviers de reconnaissance du sociétariat », animé par la Fédération Nationale des Banques Populaires, a défini une feuille de route 2024/2030 autour du développement du sociétariat afin de promouvoir le modèle coopératif, appelée « Élan Coopératif Banque Populaire », caractérisée par quatre axes prioritaires :

1. Coopératif 'inside' : les collaborateurs ambassadeurs du modèle ;
2. Coopératif 'outside' : l'animation du modèle coopératif pour mettre les collaborateurs au cœur de la vie de la banque ;
3. Le sociétariat, au cœur du modèle de développement commercial ;
4. La communication coopérative, affirmer notre communication pour donner de la puissance à cet élan.

L'Élan Coopératif est décliné par projets annuels et avec des indicateurs clefs. La validation des projets majeurs est faite en comités FNBP avec les dirigeants des Banques Populaires et partagés lors des instances avec le Groupe BPCE.

Les plus de 2 millions de Sociétaires de la CASDEN Banque Populaire constituent le socle de son modèle coopératif. Ils détiennent son capital social. Ils votent lors de l'Assemblée Générale et élisent directement les Administrateurs qui les représentent au sein du Conseil d'Administration. En 2025, ce sont plus de 7,23 % des Sociétaires qui se sont exprimés en votant. L'Assemblée Générale de la CASDEN Banque Populaire s'est, cette année, déroulée au siège social, à Champs-sur-Marne.

Consciente de l'importance d'engager ses Sociétaires dans sa gouvernance coopérative, la CASDEN Banque Populaire organise un certain nombre de réunions et d'événements durant toute l'année en plus de l'Assemblée Générale.

La CASDEN Banque Populaire est dotée d'une organisation coopérative originale s'appuyant sur un réseau de Délégués, des Sociétaires volontaires et militants, en activité ou à la retraite, et fortement marqués par la culture mutualiste de la coopérative. Ils représentent la banque auprès de ses parties prenantes : les Sociétaires, les organisations de la Fonction publique et les Banques Populaires régionales. animateurs de la vie de la CASDEN Banque Populaire, ils sont entourés d'un réseau de Correspondants bénévoles dans les établissements de métropole et outre-mer, qui relaient les informations mises à disposition par la CASDEN Banque Populaire et expriment les besoins de leurs collègues auprès de la coopérative. En octobre 2025, une convention des Délégués « Au cœur de la vague » a été organisée à Biarritz sur la thématique de la protection et la préservation de l'eau. Cette convention a été organisée avec un fil rouge responsable tout au long de l'évènement dans toutes ses déclinaisons : scénographie 100 % recyclable et réutilisable, fournisseurs locaux, déplacements à pied, etc.

Chaque année, la CASDEN Banque Populaire rassemble ses Correspondants lors de manifestations locales et régionales. Ces événements les aident à se rencontrer et à échanger, mais également à être informés sur l'actualité de la coopérative, du monde de l'éducation, de la recherche et de la culture, de la Fonction publique et, plus généralement, sur l'environnement économique et social. Les Sociétaires disposent de canaux d'information leur permettant de suivre l'actualité de leur banque. En complément de son site Internet (casden.fr), la CASDEN Banque Populaire propose le magazine en ligne CASDEN Mag, une newsletter mensuelle envoyée aux Sociétaires.

Le modèle d'affaires de la CASDEN Banque Populaire

La CASDEN Banque Populaire a lancé début 2025 son nouveau plan stratégique à horizon 2030, baptisé « Résolument CASDEN - Ensemble construisons un avenir durable ». Un plan stratégique, construit de manière participative, et pensé au service de ses Sociétaires dans un contexte marqué par trois grandes transitions : environnementales, sociétales, et technologiques (et géopolitiques).

« Résolument CASDEN » se situe en effet à la croisée de 3 enjeux majeurs : la dégradation du service public et les conditions d'exercice des métiers des agents de la Fonction publique (précarisation, augmentation du nombre des contractuels, incivilités, besoin de reconnaissance des agents) ; la question du logement et du pouvoir d'achat (accès au logement, rénovation énergétique) ; et l'amélioration de l'expérience client (immédiateté, accessibilité, évolutions technologiques comme l'intelligence artificielle).

Ce plan stratégique est ainsi construit autour de 4 axes majeurs :

- o devenir une banque leader du modèle coopératif et affinitaire, portée par une gouvernance équilibrée, avec des militants engagés, Délégués et Correspondants, et des pratiques participatives ouvertes aux Sociétaires ;
- o placer les besoins et les attentes de nos Sociétaires au cœur de toutes nos priorités ; être au rendez-vous des besoins et attentes des agents de la Fonction publique, les accompagner dans les transformations en cours et tous leurs moments de vie ; avec un focus tout particulier sur le logement ;
- o offrir aux collaborateurs une expérience de qualité fondée sur l'engagement, l'exigence et l'efficacité ;
- o agir avec un impact positif sur notre écosystème et sur la société et s'engager dans les transformations sociales, sociétales et environnementales.

Le modèle d'affaires de la CASDEN Banque Populaire

Notre ADN

Un modèle de banque affinitaire au service de ses plus de 2 millions de Sociétaires, agents de la Fonction publique

Une gouvernance coopérative fondée sur le principe « Une personne, une voix » quel que soit le nombre de Parts Sociales détenues

Une performance coopérative pour inscrire notre croissance dans le temps long

Un impact positif global grâce à la force de solutions accessibles à toutes nos parties prenantes

Nos atouts

Nos ambassadeurs

Sociétaires et collaborateurs, fiers et engagés au quotidien

Nos Sociétaires

- Plus de 2 millions de Sociétaires
- 10 115 Correspondants
- 249 Délégués
- 18 Administrateurs

Notre capital humain

- 587 collaborateurs

Territorial et digital

- 107 Délégations réparties sur tout le territoire national (métropole et DOM)
- Une banque multicanale de proximité : 100 % digital / 100 % physique
- Un partenariat avec les Banques Populaires : 3 300 agences

Nos partenariats

- 113 partenariats avec différents acteurs de la Fonction publique : ministères, établissements publics, syndicats de la Fonction publique, universités, etc.

Notre solidité financière

- 1,8 Md€ de fonds propres et ratio de CET1 de 29,79 %
- 4,69 % des résultats de la CASDEN portés en réserves pour assurer la pérennité de l'entreprise et financer l'avenir
- Un système de garantie et de solidarité entre les établissements du Groupe BPCE

Les grands enjeux de la société



Transition environnementale
+1,45° dès 2023 vs l'ère préindustrielle



Transition démographique
Hausse de 45 % du nombre de personnes de plus de 80 ans au sein de l'UE d'ici à la fin des années 2030

Nos métiers



PNB 2025 :
318 M€

Piliers stratégiques



Banque leader du modèle coopératif et affinitaire



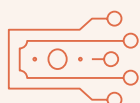
Sociétaires au Cœur

« Banque coopérative, nous nous engageons dans une démarche solidaire et durable pour accompagner avec équité et confiance les projets des agents de la Fonction Publique »



Transition géopolitique

Intensification des enjeux de souveraineté et des relocalisations industrielles



Transition technologique

800 millions d'utilisateurs hebdomadaires de ChatGPT après 3 ans (source : openAI)

Mobiliser l'épargne de nos Sociétaires

Pour financer à meilleur coût les projets de nos Sociétaires : crédit immobilier crédit consommation

Garantir les prêts de nos Sociétaires faits en Banque Populaire : la caution



Entreprise E⁴

Expérience, Engagement, Exigence, Efficacité-



Entreprise à impact positif

Notre création de valeur

Un acteur essentiel au service des acteurs de la Fonction publique

- 11,4 M€ d'intérêts aux Parts Sociales
- 54,9 M€ de mise en réserve pour assurer la pérennité de l'entreprise et financer l'avenir

Via nos financements

- 12,2 Md€ d'encours crédit auprès de nos Sociétaires pour financer leurs projets de consommation et immobiliers dont :
 - 108,3 M€ de crédit Rénovation Énergétique (encours)
 - 112,3 M€ de crédit Véhicule propre (encours)
 - 18,08 M€ d'Eco-ptz (encours)
- 77,67 Md€ d'encours de caution garantis par la CASDEN ou sa filiale Parnasse Garanties
- 96,3 Md€ d'engagements nouveaux ESG dont 41,5 % green
- 8 Md€ d'encours d'épargne

Une banque à impact sociétal positif

- Empreinte coopérative et sociétale : 783 actions de proximité en 2025 pour 8,3 M€ dont 2,6 M€ d'engagement sociétal

Un employeur responsable et attractif

- 91/100 index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- 124 recrutements
- 8,32 %, taux d'emploi de personnes en situation de handicap
- 5,9 % de la masse salariale consacrée à la formation continue

Un engagement : rendre l'impact accessible à tous

Un Groupe à « impact positif »¹

VISION 2030, le projet stratégique du Groupe BPCE - trace les grandes priorités afin de construire un projet de croissance au service de ses clients, dans une société marquée par quatre grandes transitions : environnementale, démographique, technologique et géopolitique.

Pour accompagner ces transitions, le Groupe mobilise sa présence territoriale, ses métiers et ses expertises pour permettre à ses clients, ses Sociétaires et ses collaborateurs d'affirmer leur pouvoir d'agir et d'aborder leur avenir en confiance.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Face à l'urgence climatique, la démarche du Groupe vise à mettre œuvre et déployer rapidement des mesures d'atténuation et d'adaptation aux impacts environnementaux et socio-économiques déjà tangibles. Rendre « l'impact accessible à tous »², c'est sensibiliser et accompagner massivement tous ses clients dans la transition environnementale via des expertises, des offres de conseil et des solutions globales.

En prenant appui sur les scénarios définis par la science, le Groupe BPCE et ses métiers se positionnent en facilitateurs des efforts de transition. Les mesures mises en œuvre se déploient autour des axes suivants :

- Des solutions à impact :

- pour les clients particuliers : accompagner la rénovation énergétique et l'adaptation du logement au vieillissement et à la perte d'autonomie en proposant des solutions de financement et en mobilisant notre rôle d'opérateur, de tiers de confiance ainsi que nos partenariats,
- pour les clients BtoB : accompagner la transition des modèles d'affaires ;

- **Le soutien à l'évolution du mix énergétique** : particulièrement dans le développement des énergies renouvelables et bas-carbone ;

- **L'alignement des portefeuilles de financement** sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ;

- **Une démarche innovante en finance durable**, avec pour objectif de réaliser plus de cinq émissions d'instruments de financement verts, sociaux ou de santé par an.

IMPACT SOCIÉTAL

Profondément ancrées au plus près des territoires, des besoins de la société des clients et Sociétaires, les Banques Populaires jouent un rôle sociétal clé, en finançant notamment l'entrepreneuriat social ou le microcrédit. Elles agissent dans les écosystèmes locaux de cohésion des territoires, soutenant de nombreuses initiatives en faveur de l'inclusion sociale et de réduction des inégalités. Elles sont des acteurs incontournables de la dynamique des territoires, soutenant entre autres la construction ou la rénovation d'infrastructures et d'équipements nécessaires à l'éducation, la santé ou encore la mobilité. Elles sont engagées dans le soutien d'initiatives locales et nationales : l'impact du mécénat des 14 Banques Populaires, dont la CASDEN Banque Populaire, est mesuré chaque année à travers leur empreinte coopérative et sociétale (ECS). Cette empreinte identifie et valorise en euros les actions RSE et coopératives mises en place au sein de chaque banque.

« IMPACT INSIDE » : UNE TRANSFORMATION INTERNE DE TOUTES LES ENTREPRISES DU GROUPE, À TOUS LES NIVEAUX

Pour élargir ses solutions à impact auprès de ses clients et accélérer sur chacune des dimensions de l'ESG, le Groupe a engagé une transformation de toutes ses entreprises à tous les niveaux. Il mobilise sa gouvernance et ses collaborateurs qu'il s'engage à former aux enjeux ESG, et agit sur ses propres activités en réduisant son bilan carbone.

L'engagement coopératif et RSE de la CASDEN Banque Populaire

DES ORIENTATIONS NATIONALES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Dans les statuts des Banques Populaires, la Fédération Nationale des Banques Populaires définit les grandes orientations RSE des banques dans le cadre de leurs raisons d'être et formalise les engagements des 14 Banques Populaires au travers l'empreinte coopérative et sociétale.

Le Comité - « RSE – Agir pour l'eau » et le Comité « Leviers de reconnaissance Sociétariat » de la Fédération impulsent une réflexion et une dynamique commune avec les dirigeants exécutifs et non exécutifs des Banques Populaires. Dans ce cadre, en 2025, les Banques Populaires ont affirmé leur ambition de faire de l'EAU, une priorité majeure, en accompagnant leurs clients, leurs Sociétaires et tous les acteurs concernés dans leur projet de gestion durable de l'EAU. Depuis novembre 2024, plus de 220 initiatives ont été accompagnées sur tout le territoire français en lien avec la préservation de l'eau. Une attention particulière a été portée à la thématique « l'eau au cœur des entreprises » l'eau en tant que ressource et risque, élément de transition essentiel à prendre en compte dans ce contexte de changement climatique.

En tant qu'acteur bancaire engagé au cœur des territoires, Banque Populaire entend accompagner les transitions sociétales et environnementales et soutenir encore plus activement l'économie bleue.

Ces défis 100 % territoriaux et nationaux résonnent avec le modèle coopératif des Banques Populaires et sa raison d'être. C'est pourquoi les Banques Populaires affirment leur ambition de devenir la première banque sur la gestion et la préservation de l'EAU à horizon 2030 en étant la 1^{re} banque reconnue pour son engagement sociétal en faveur de l'EAU (patrimoine naturel, dimension environnementale, éducation et sensibilisation au sujet de l'eau auprès des entreprises et des jeunes).

LA STRATÉGIE COOPÉRATIVE ET RSE DE LA CASDEN BANQUE POPULAIRE

La CASDEN Banque Populaire s'appuie sur un Comité RSE, qui examine la stratégie et les engagements du Groupe CASDEN Banque Populaire en matière de RSE et formule des avis, des propositions et des recommandations à l'attention du Conseil d'Administration. Le suivi, la mise en œuvre et le pilotage des actions en matière de RSE sont assurés par une équipe dédiée au sein de la Direction Communication Groupe et Développement durable (une cheffe de projet et une alternante se consacrent à la RSE).

Les travaux sont également nourris par les trois chantiers stratégiques de l'axe dédié à l'impact positif du plan stratégique Résolument CASDEN. Ces chantiers transverses sont composés de collaborateurs issus de différentes directions de la CASDEN Banque Populaire.

Ces trois chantiers sont :

- définition et affirmation de notre modèle d'engagement ;
- solutions pour les transitions sociétales et environnementales ;
- réduction de notre empreinte carbone.

Les Directions et les chantiers stratégiques des autres axes intègrent les enjeux RSE dans leur feuille de route.

1 - Terminologie projet stratégique VISION 2030 : <https://www.groupebpce.com/le-groupe/plan-strategique/>

2 - Terminologie projet stratégique VISION 2030 : <https://www.groupebpce.com/le-groupe/plan-strategique/>

Labels et engagements

ENGAGEMENTS DU GROUPE BPCE



(1) Périmètre certains affiliés à Natixis Investment Managers (Natixis IM), BPCE Assurances rejoignant les PRI en 2016

(2) Engagement pris par Natixis en 2018, élargi au Groupe BPCE en 2024

NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES DU GROUPE BPCE

Les notations extra-financières du Groupe BPCE sont accessibles à l'adresse : www.groupebpce.com/rse/ratings-standards-internationaux.

LABELS ET CERTIFICATIONS DE LA CASDEN BANQUE POPULAIRE

Les actions réalisées par la CASDEN Banque Populaire en matière de RSE sont évaluées par des organismes publics et privés qui octroient un label et/ou une certification, gage de conformité à une norme.

La CASDEN Banque Populaire a obtenu la labellisation Engagé RSE de l'AFNOR en septembre 2023, sur la base d'un processus évaluant les politiques, les pratiques et les résultats en matière de RSE. Une évaluation de suivi en avril 2025 a confirmé les progrès de la CASDEN Banque Populaire sur les différents piliers. L'AFNOR est un organisme indépendant qui élabore et diffuse des normes volontaires dans différents domaines, dont la RSE. Le label Engagé RSE décerné par l'AFNOR témoigne de l'engagement de la CASDEN Banque Populaire envers ses parties prenantes (Sociétaires, collaborateurs, fournisseurs, partenaires...) et de sa transparence, conformément aux principes du développement durable. Le référentiel du label est basé sur la norme internationale ISO 26000 et ses sept questions centrales : la gouvernance de la structure ; les droits humains ; les conditions et relations de travail ; la responsabilité environnementale ; la loyauté des pratiques ; les questions relatives au consommateur et à la protection du consommateur ; les communautés et le développement local.

La CASDEN Banque Populaire a obtenu le label Égalité professionnelle de l'AFNOR en novembre 2023. Une évaluation de suivi en septembre 2025 a confirmé la progression de la CASDEN Banque Populaire. Dans le cadre de l'audit réalisé, tous les dispositifs et pratiques en matière de ressources humaines (RH) ont été analysés : politique RH (recrutement, intégration, gestion des carrières et accès à la formation), politique de rémunération et de promotion, équilibre des temps de vie ; lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, communication à l'interne et l'externe.

En 2018, le siège social de la CASDEN Banque Populaire a emménagé dans un nouveau bâtiment classé Haute qualité environnementale (HQE) Effinergie +, confirmant une consommation inférieure de 40 % à celle imposée par la réglementation de 2012.

Une gouvernance portant les enjeux ESG au plus haut niveau

Rôle des organes d'administration et de direction

Les Administrateurs du réseau Banque Populaire sont des chefs d'entreprise, des chercheurs, des enseignants et des salariés impliqués dans la vie économique de leur région.

Pour répondre aux exigences du régulateur concernant l'évaluation du fonctionnement des Conseils d'Administration et la formation des Administrateurs, la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) a élaboré :

- un dispositif d'autoévaluation des Conseils d'Administration mis à disposition dans tout le réseau Banque Populaire ;
- un plan de formation annuel : celui-ci traite de thématiques liées aux neuf compétences retenues par la BCE, mais aussi des sujets liés comme l'ESG ;
- un bilan annuel des formations a été mis en place afin de suivre le nombre de formations réalisées, le nombre d'heures de formation effectuées, la diversité des formations suivies, le taux de satisfaction.

Lors de l'examen de toute nouvelle candidature au mandat de dirigeant effectif (Directeur Général ou Directeur Général Adjoint), le Comité des nominations doit s'assurer que les aspects suivants de diversité sont bien observés : formation, parcours professionnel, âge, objectif quantitatif relatif à la représentation du sexe sous-représenté, représentation géographique équilibrée, représentation des différents types de marché, représentation des catégories socioprofessionnelles dominantes du sociétariat de la Banque Populaire, respect des critères de compétence collective tels que visés dans l'évaluation du Conseil.

Aucun des critères précités ne suffit seul à constater la présence ou l'absence de diversité qui est appréciée collectivement au sein du Conseil d'Administration. En effet, le Comité des nominations doit s'attacher à la complémentarité des compétences techniques et la diversité des cultures et des expériences dans le but de disposer de profils de nature à enrichir les angles d'analyse et d'opinion sur lesquels l'organe de direction peut s'appuyer pour mener ses discussions et

prendre ses décisions, favorisant ainsi une bonne gouvernance.

La CASDEN Banque Populaire dans le cadre des dispositions légales prévues par le Code monétaire et financier (articles L. 511-98 et L. 511-100), évalue périodiquement, et au moins une fois par an le fonctionnement de son Conseil d'Administration. Cette mission est confiée au Comité des nominations qui formule des recommandations sur les évolutions souhaitables quant à la composition de ce dernier en vue d'atteindre les objectifs de diversité.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'Administration est composé de 17 membres et 1 censeur. Avec 9 femmes au sein de son Conseil d'Administration, la CASDEN Banque Populaire atteint une proportion de 53 %.

Le Conseil d'Administration nomme, sur proposition du Président, un Directeur Général.

FORMATION DES ADMINISTRATEURS

La CASDEN Banque Populaire veille à l'adéquation des contenus de formation des élus avec les exigences et responsabilités de leur fonction au sein du Conseil d'Administration. Leur formation est construite pour veiller à la compétence individuelle et collective des membres des Conseils d'Administration. Les formations proposées permettent d'appréhender et comprendre les évolutions et les enjeux du secteur bancaire.

Depuis 2014, la CASDEN Banque Populaire s'appuie sur le plan de formation et les outils élaborés par la FBNP afin de répondre aux exigences du régulateur. Celui-ci traite de thématiques liées aux neuf compétences clefs retenues par la BCE, mais aussi des sujets liés à l'ESG et aux transformations du modèle bancaire, impacté notamment par le digital.

Un bilan annuel des formations a été mis en place, par Banque Populaire pour les Administrateurs, afin de suivre le nombre de formations réalisées, le nombre d'heures de formation effectuées, la diversité des formations suivies, le taux de satisfaction.

Le programme de formation permet aux Administrateurs de définir les meilleures orientations et de nourrir les débats des instances de la CASDEN Banque Populaire, dans l'intérêt de l'ensemble de ses Sociétaires.

Prise en compte des enjeux ESG dans l'organisation de la Banque Populaire

AU NIVEAU DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS

Conseil d'Administration

Président : François Brun

Périodicité : au moins six fois par an

Missions :

- détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre ;
- se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées de Sociétaires et dans la limite de l'objet social.

Principaux sujets ESG traités en 2025 :

- rapport Comité RSE ;
- arrêté des comptes ;
- orientations stratégiques ;
- Assemblée Générale 2025 : composition de la commission des votes.

Comité RSE

Présidente : Carole Gelly

Périodicité : au moins une fois par an

Missions :

- examine la stratégie et les engagements du Groupe CASDEN Banque Populaire en matière de RSE et formule des avis, des propositions et des recommandations à l'attention du Conseil d'Administration ;
- assure le suivi annuel des actions mises en œuvre au titre de la stratégie définie par la CASDEN Banque Populaire.

Principaux sujets ESG traités en 2025 :

- état des lieux de l'évaluation Engagé RSE de l'AFNOR ;
- bilan de la Fresque du Climat ;
- bilan reporting – Exercice 2024 ;
- plan stratégique Résolument CASDEN – Axe 4 « Entreprise à impact positif » ;
- programme « Agir pour l'eau » ;
- retour sur la réunion de la Filière Entreprise responsable de BPCE ;
- travaux sur la raison d'être.

Comité d'audit

Présidente : Ariane Toletti

Périodicité : au moins quatre fois par an dont deux fois en présence des Commissaires aux Comptes

Missions :

- assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières

Principaux sujets ESG traités en 2025 :

- rapport audit protection de la clientèle ;
- rapport audit sécurité des personnes et des biens ;
- rapport rachat de créances 1 % logement ;
- rapport Partenariats institutionnels.

Comité des risques

Président : Gabriel Sabotin-Desclaud

Périodicité : au moins quatre fois par an

Missions :

- formule des avis sur la stratégie globale de la banque, l'appétence en matière de risques actuels et futurs ;
- assiste la banque dans le contrôle de la mise œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs de la banque et par le responsable de la fonction de gestion des risques ;
- examine la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle en matière de gestion des risques climatiques et environnementaux de la banque ;
- formule au Conseil d'Administration toute proposition, avis ou recommandation en la matière.

Principaux sujets ESG traités en 2025 :

- formation des Administrateurs sur les risques climatiques en avril 2025.

Comité des nominations

Président : Gilles Roussel

Périodicité : au moins une fois par an

Missions :

- formule des propositions et des recommandations concernant les candidats à la fonction de dirigeant effectif et les candidats aptes à l'exercice des fonctions d'Administrateur en vue de proposer leur candidature à l'Assemblée Générale ;
- apprécie de façon continue les qualités individuelles et collectives des dirigeants effectifs et des membres du Conseil d'Administration ;
- assiste et formule des recommandations au Conseil d'Administration aux fins de l'élaboration d'une politique en matière d'évaluation de l'aptitude des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants effectifs ainsi qu'une politique de nomination et de succession qu'il examine périodiquement ;
- vérifier l'aptitude des candidats à la fonction de dirigeant effectif et des candidats au mandat de membre du Conseil d'Administration en conformité avec la politique de nomination et la politique d'aptitude élaborées par le Conseil d'Administration.

Principaux sujets ESG traités en 2025 :

- examen de candidature et avis sur nomination notamment sur le respect de la diversité en termes de formation, parcours professionnel, âge, représentation géographique équilibrée, etc. ;
- évaluation des connaissances, des compétences et de l'expérience.

AU NIVEAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Comité de direction

Directrice Générale : Isabelle Rodney

Périodicité : une fois par semaine

Missions :

- est en charge de l'organisation et du fonctionnement de la banque ;
- contribue et met en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil ;
- décide, gère et supervise l'ensemble des activités de l'établissement.

Principaux sujets ESG traités en 2025 :

- Assemblée Générale ;
- investissements financiers ;
- environnement ;
- risques et conformité ;
- politique RH ;
- PAC / Offres ;
- satisfaction ;
- partenariats ;
- vie militante.

Comité stratégique exécutif

Directrice Générale : Isabelle Rodney

Périodicité : environ une fois par semaine

Missions :

- valide les budgets ;
- valide les grandes orientations soumises par les pilotes ;
- valide les cadrages des chantiers et ses évolutions ;
- priorise à nouveau au fil de l'eau ;
- insuffle du rythme (passage en Costrat toutes les six semaines) ;

- suit globalement l'avancement du plan et des KPIs ;

- aide à la mobilisation des ressources.

Principaux sujets ESG traités en 2025 :

Axe 4 du plan stratégique « Entreprise à impact positif » composé de 3 chantiers stratégiques :

- définition et affirmation de notre modèle d'engagement ;
- solutions pour les transitions sociétales et environnementales ;
- réduction de notre empreinte carbone.

Intégration des critères ESG dans les systèmes d'incitation

Le Comité des rémunérations est chargé de formuler des propositions au Conseil d'Administration concernant :

- le niveau et les modalités des rémunérations, indemnités et avantages de toute nature, accordés à la Directrice Générale, y compris les avantages en nature, de prévoyance et de retraite ;
- la rémunération de la Directrice Générale.

Dans ce cadre, des objectifs portant sur les enjeux de durabilité ont été intégrés dans la part variable des rémunérations de la Directrice Générale : des critères ont été déterminés relativement à la Responsabilité Sociale et Environnementale / impact : diminution des émissions de CO2, prise en compte de la dimension impact dans tous les projets du plan stratégique, amélioration de l'index égalité professionnel femmes/hommes, climat social, rapport intermédiaire de l'AFNOR « Engagé RSE », déploiement auprès des collaborateurs de la Fresque du climat (6 %).

Dispositif de pilotage des enjeux ESG « Impact Inside »

Au niveau du Groupe, la direction de l'Impact, rattachée au Président du directoire de BPCE, propose, fait valider et porte la stratégie ESG du Groupe. Elle joue un rôle transverse dans le Groupe et s'assure de la bonne exécution opérationnelle des projets permettant de décliner les ambitions de la VISION 2030 de l'Impact sur les dimensions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG), assurant une coordination globale et un accompagnement de chaque filière.

Un Comité Impact réunissant dix dirigeants des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne a coconstruit la stratégie Impact du Groupe BPCE et en assure désormais le pilotage, validant les orientations, les projets prioritaires et le plan de travail opérationnel.

Une filière Impact, coordonnée et portée par la direction de l'Impact, pilote et accompagne la transformation durable des modèles d'affaires et métiers du groupe pour intégrer les enjeux ESG. Composée de l'ensemble des entités et métiers du Groupe, elle garantit la co-construction, la mise en œuvre de lignes directrices communes et la déclinaison propre aux spécificités de chaque modèle d'affaires. Elle permet de s'assurer de l'exécution opérationnelle du projet stratégique Impact.

Chaque établissement et métier du Groupe a désigné un sponsor Impact, membre de la filière, qui impulse et coordonne le plan d'action Impact au niveau de son entreprise et participe à la dynamique de co-construction.

Au sein de la CASDEN Banque Populaire :

La CASDEN Banque Populaire a nommé un correspondant risques climatiques au sein de la Direction des Risques et Conformité dont le rôle est le suivant :

- suivre l'actualité des travaux coordonnés chez BPCE ;
- être le relais local des travaux auprès des équipes concernées afin de sensibiliser les métiers, décliner et permettre en interne les échanges et les mises en place des dispositifs et processus ;
- être informé des évolutions réglementaires et échanges de place pouvant impacter l'activité des établissements ;
- répondre à des demandes de groupes de travail dédiés sur certains projets ;
- pilote la matrice de matérialité au sein de l'établissement.

La CASDEN Banque Populaire a nommé une Cheffe de projet Développement durable au sein de la Direction Communication Groupe et Développement Durable, son rôle est notamment de :

- participer au plan stratégique CASDEN sur l'axe impact ;
- piloter la démarche de labellisation Engagé RSE de l'AFNOR ;
- piloter les trois reportings annuels : Rapport d'Impact Volontaire, Bilan Carbone, Empreinte coopérative et sociétale ;
- gérer les partenariats sur l'éducation au développement durable et la biodiversité ;
- organiser des actions de sensibilisation ;
- être Référent RSE pour la Filière RSE de BPCE et la FNBP.

La CASDEN Banque Populaire est exposée aux risques climatiques au regard de son portefeuille d'investissements et du risque lié au financement de dossiers immobiliers à sa clientèle de particuliers. Le Groupe CASDEN a toujours eu la volonté de s'engager dans une stratégie RSE coopérative pertinente et ambitieuse. Du fait de son modèle affinitaire, la CASDEN Banque Populaire cherche à prendre des engagements d'investissement dans des fonds dont la composante ESG est forte avec un challenge systématique RSE des sociétés de gestion dans lesquelles elle investit.

Les risques climatiques et les critères ESG sont déclinés dans la politique des risques crédit habitat, la politique d'investissement et la politique d'investissement de la réserve de liquidité.

Prendre en compte les risques ESG

La CASDEN Banque Populaire s'inscrit dans le dispositif de gestion des risques ESG mis en place à l'échelle du Groupe BPCE au travers d'un plan d'action dédié. Ce plan d'action, coordonné par le département des Risques ESG au niveau du Groupe, a été renforcé courant 2024 en ligne avec les engagements ESG du Groupe BPCE dans le cadre du projet stratégique VISION 2030 et avec les exigences réglementaires.

Ce plan d'action pluriannuel, aligné sur le projet stratégique 2024-2026 et directement imbriqué dans la stratégie et les actions mises en œuvre par le programme Impact, fait l'objet d'un suivi trimestriel par le comité des risques ESG et par le comité des risques du conseil de surveillance du Groupe BPCE. Il s'articule autour des quatre thèmes suivants : la gouvernance des risques ESG, le renforcement de la connaissance des risques, l'insertion opérationnelle des travaux et les mécanismes de pilotage consolidé des risques.

La CASDEN Banque Populaire s'inscrit dans le processus d'identification des risques climatiques et environnementaux mis en place au niveau du Groupe, qui vise à structurer la compréhension des risques auxquels le Groupe est exposé à court, moyen et long terme et à identifier les

axes prioritaires de renforcement du dispositif de maîtrise des risques. Ce processus d'identification s'appuie sur :

- la mise en place d'un référentiel des risques ESG : s'agissant des risques climatiques et environnementaux, il distingue les risques physiques (température, vent, eau, masses solides, biodiversité, eau et ressources marines, ressources naturelles, pollution) et les risques de transition (évolutions réglementaires et juridiques, ruptures technologiques, comportement des parties prenantes) ;
- l'identification et la description des canaux de transmission reliant les facteurs de risques climatiques et environnementaux aux autres catégories de risque (risques de crédit, risques d'assurance, risques structurels de bilan, risque de réputation etc.) ;
- l'évaluation de la matérialité des risques ESG en regard des autres catégories de risques en s'appuyant sur des méthodes et outils permettant l'évaluation qualitative ou quantitative des risques ESG.

Le Groupe BPCE s'appuie notamment sur une méthodologie interne d'évaluation des enjeux et des risques climatiques et environnementaux. Cette méthodologie s'appuie sur une base de connaissances sectorielles documentant les principaux enjeux et risques liés au secteur, et des évaluations à dire d'expert suivant les axes de la taxonomie européenne. Ces méthodologies font l'objet de travaux d'amélioration continue afin d'étendre l'évaluation aux facteurs de risque sociaux et de gouvernance et de prendre en compte l'évolution des connaissances scientifiques ainsi que la disponibilité des données et des outils d'analyse.

En 2025, la CASDEN Banque Populaire a participé aux ateliers du Groupe BPCE sur la formalisation et l'évolution de l'analyse de matérialité. La CASDEN Banque Populaire est en cours d'évaluation de la matérialité de ses risques climatiques et environnementaux, qui devra être validée en Comité des risques.

En coordination avec les travaux menés à l'échelle du Groupe BPCE, la CASDEN Banque Populaire déploie progressivement les outils et méthodes de prise en compte des facteurs de risques ESG dans ses prises de décision opérationnelle, en s'appuyant sur les processus mis en place par les principales filières de risque de la banque (crédit, investissement, opérationnels, etc.).

En particulier, dans le cadre du processus d'octroi de crédit, la prise en compte des risques ESG s'appuie sur :

- les politiques de risque de crédit du Groupe BPCE, qui intègrent des critères d'octroi ou des points de vigilance se rapportant aux enjeux ESG et aux risques associés, lorsque ceux-ci sont pertinents pour le secteur considéré, permettant de guider l'analyse des dossiers de financement sur ces aspects ;
- l'application des politiques sectorielles ESG du Groupe BPCE, encadrant l'activité de financement sur les secteurs Charbon, Pétrole & Gaz et Défense et Sécurité.

Par ailleurs, dans le cadre du financement des dossiers immobiliers à ses Sociétaires, la notion de DPE a bien été prise en compte dans son nouvel applicatif d'instruction de crédits ainsi que dans sa politique crédit habitat.

Parnasse Garanties, filiale d'assurance caution de la CASDEN Banque Populaire (80 %) et de la MGEN (20 %) a défini et fait valider par son Conseil d'Administration une politique d'investissement responsable qui vient formaliser des pratiques et ambitions déjà existantes, et définir de nouvelles stratégies ambitieuses. Cette politique s'appuie sur les grands principes suivants :

- intégrer des critères extra-financiers dans l'analyse des investissements ;
- exclure les entreprises provenant de secteurs à risque pour

l'environnement et pour les droits de l'homme ;

- s'engager dans des actifs plus performants en termes d'ESG ;
- mettre en place une politique climat et biodiversité ;
- s'engager sur des causes en lien avec son activité.

Les objectifs principaux incluent l'investissement exclusif dans des fonds Article 8 ou 9 pour les actifs non cotés, et l'atteinte de 30 % d'obligations durables d'ici 2030 pour les actifs cotés. Sur le plan climatique, Parnasse Garanties vise une réduction de 50 % de l'intensité carbone de son portefeuille d'ici 2030 pour s'aligner sur une trajectoire de +1,5/2°C. La politique instaure également une sortie totale des investissements liés au charbon thermique et aux hydrocarbures d'ici 2030.

Renforcer notre impact positif

Le dialogue avec les parties prenantes au cœur de notre stratégie d'impact

La CASDEN Banque Populaire mène directement un dialogue permanent et constructif avec ses différentes parties prenantes. Elle collabore avec de nombreux acteurs (État, collectivités locales, associations...) sur des projets sociétaux ou environnementaux par exemple.

En détenant le capital de l'entreprise au travers de Parts Sociales, les Sociétaires participent activement à la vie, aux orientations et notamment au développement durable de leur banque. Les membres du Conseil d'Administration, porte-paroles des Sociétaires représentent les différents versants de la Fonction publique et de la société civile au cœur de la gouvernance de leur banque.

Les attentes des parties prenantes sont également identifiées et prises en compte au travers des relations régulières avec les dirigeants des Banques Populaires, la Fédération Nationale des Banques Populaires, les Instances Représentatives du Personnel et les associations. Enfin, les enquêtes d'image ou de perspectives sont autant de sources d'identification de l'évolution des attentes des parties prenantes.

PARTIES PRENANTES	MODALITÉS DE DIALOGUE	FINALITÉ ET RÉSULTATS
SOCIÉTAIRES 	- Entretiens - Dialogue dédié et conseil pour intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux - Enquêtes de satisfaction évaluant le NPS - Invitations à des événements - Participation aux Assemblées Générales - Élection des représentants - Réunions dédiées et lettres d'information - Le Lab' BP, plateforme d'écoute et de co-construction - Actions co-animées avec la Fédération Nationale des Banques Populaires	- Définition des offres et accompagnement des projets - Dialogue ESG : acculturation des Sociétaires, accompagnement des démarches de transformation, évaluation des risques pour une meilleure prévention et gestion par le Sociétaire et pour intégration des critères ESG à l'octroi des crédits - Amélioration de la satisfaction - Contrôle du respect des règles de conformité et déontologiques dans les politiques commerciales, procédures et parcours de vente - Gestion des réclamations - Recouvrement amiable, médiation, lutte contre le surendettement - Valorisation et promotion du modèle coopératif - Participation à la vie de la banque - Accompagnement dans le métier : projets pédagogiques, QVCT...
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SOCIÉTAIRES) 	- Participations aux Conseils d'Administration - Participations aux Comités spécialisés - Groupes de réflexion - Programmes de formation et séminaires - Site spécifique pour les administrateurs - Université des Administrateurs tous les 2 ans	- Représentation des intérêts des Sociétaires dans la gouvernance - Participation à la définition des orientations stratégiques - Fonction de surveillance, notamment maîtrise des risques et fiabilité du contrôle interne
MILITANTS (DÉLÉGUÉS, CORRESPONDANTS ET AMBASSADEURS) 	- Réunions d'information militantes - Formations - Événements - Conventions	- Représentation institutionnelle de la CASDEN - Relais d'information - Participation aux permanences dans les établissements de la Fonction publique - Valorisation et promotion du modèle coopératif - Participation à la vie de la banque

PARTIES PRENANTES	MODALITÉS DE DIALOGUE	FINALITÉ ET RÉSULTATS
COLLABORATEURS 	- Baromètre social (enquête interne mesurant le climat social dans les entreprises du Groupe) et baromètre satisfaction métiers - Baromètre Engag'Coop, tous les deux ans, mesurant la perception du modèle coopératif, les points forts et les axes d'améliorations - Entretiens annuels - Formations - Communication interne - Réseaux (féminins, sportif, LGBT+) - Droit d'alerte des collaborateurs - Consultation des représentants du personnel et des organisations syndicales représentatives	- Amélioration de la qualité de vie au travail, de la santé et sécurité au travail - Fidélisation et engagement des collaborateurs (gestion des carrières et des talents, développement des compétences et expertises) - Participation des représentants du personnel aux grandes thématiques stratégiques et de transformations et négociations d'accords
FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS 	- Politique Achats - Charte achats responsables - Rencontres régulières avec les fournisseurs stratégiques - Dispositif d'écoute et enquêtes de satisfaction - Droit d'alerte des fournisseurs et mise en place d'un médiateur indépendant - Audit	- Respect des clauses ESG intégrées dans les contrats - Identification de plans de progrès pour mieux connaître les attentes des fournisseurs - Améliorer le niveau de satisfaction et la relation - Consultations et appels d'offres - Mesure de satisfaction - Respect des délais de paiement
ACTEURS INSTITUTIONNELS, FÉDÉRATIONS 	- Rencontres régulières (autorités publiques, chambres consulaires, ...) - Participation aux groupes de travail sectoriels à l'échelle locale - Réponses aux consultations publiques - Transmissions d'informations et de documents	- Contribution de manière constructive au débat public et participation à une prise de décision collective, juste et éclairée - Prise en compte des spécificités sectorielles - Conformité réglementaire - Via le Groupe BPCE et la FNB
PARTENAIRES 	- Appels à projets - Mécénat, partenariat - Engagement solidaire des collaborateurs - Échanges réguliers - Sièges dans les conseils de fondations ou d'associations - Comité d'experts	- Impacts positifs à travers de nombreuses initiatives culturelles et solidaires dans les domaines de l'éducation, la Fonction publique, l'insertion, la solidarité, la jeunesse, les sports, la protection de l'environnement... - Amélioration de la transparence - Apport d'expertises croisées bancaire/financière et meilleure appréhension des acteurs locaux

Les enjeux ESG de la CASDEN Banque Populaire

Au sens de la Corporate Sustainability Reporting Directive, un rapport de durabilité est publié aux bornes du Groupe BPCE. La CASDEN Banque Populaire est donc exemptée de rapport de durabilité obligatoire dans le cadre de la CSRD, elle publie néanmoins ce rapport d'impact volontaire.

L'analyse de double matérialité³ a été réalisée sur le périmètre consolidé du Groupe BPCE, incluant l'ensemble des Banques Populaires. Pour 2025, le Groupe identifie comme enjeux matériels : le changement climatique, les effectifs de l'entreprise, les communautés affectées, les clients et la conduite des affaires. Ces enjeux sont traités dans le rapport d'impact volontaire de la CASDEN Banque Populaire au sein des chapitres suivants :

Enjeux matériel pour le Groupe BPCE	Chapitre rapport d'impact volontaire
Changement climatique	Contribuer à la décarbonation de l'économie
Personnel de l'entreprise	Être un employeur de référence
Communautés affectées	Être l'acteur de référence du développement économique et sociétal
Clients et utilisateurs finaux	Une banque inclusive qui protège
Conduite des affaires	Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité

3 - La notion de double matérialité consiste à considérer la matérialité à la fois du point de vue de l'impact (impact des activités de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement dans la chaîne de valeur et à travers ses relations d'affaires) et du point de vue financier (impact de l'environnement extérieur sur l'entreprise, qui peut engendrer des impacts sur la situation financière de l'entreprise, le coût du capital, la performance financière).

02 CONTRIBUER À LA DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE EN RENDANT L'IMPACT ACCESSIBLE À TOUS

Plan de transition du Groupe BPCE pour l'atténuation du changement climatique

La contribution du Groupe BPCE à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique de l'économie s'illustre par la mise en place d'un plan de transition qui concerne ses activités de financement, de gestion d'actifs et d'assurance avec notamment des trajectoires sectorielles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier sur les secteurs les plus intensifs en émissions, que pour son empreinte propre.

Ce plan de transition est pleinement intégré à la stratégie globale. Il

utilise des leviers commerciaux qui permettent en adaptant la stratégie commerciale du Groupe, d'accompagner la transition de nos clients

Ainsi, le Groupe BPCE a défini les axes stratégiques suivants :

- accompagner ses clients dans leur transition environnementale ;
- aligner ses portefeuilles de financement et d'assurance sur des trajectoires basées sur des scénarios scientifiques compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
- des trajectoires de décarbonation proposées par les sociétés de gestion d'actifs européennes à leur clientèle d'investisseur ;
- étendre sa stratégie de refinancement durable, afin de disposer des ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs ;
- poursuivre la réduction de son empreinte propre.

► OBJECTIF ET PLAN D'ACTION

Des objectifs chiffrés de décarbonation fondés sur la science pour...

- les financements des secteurs carbo-intensifs des portefeuilles de financement ;
- les portefeuilles d'investissement des activités d'assurance ;
- les portefeuilles et mandats de l'activité de gestion d'actifs.

... complétés par des plans d'action dédiés qui capitalisent sur l'ancrage local du groupe et sa compréhension des enjeux des territoires :

- financement dédié à la rénovation énergétique pour les particuliers ;
- financement dédié à la décarbonation et à la transition des entreprises ;
- augmentation des financements des énergies renouvelables de 15 % à horizon 2026 ;
- dialogues ESG avec les entreprises ;
- développement constant d'expertises sectorielles (infrastructures énergétiques, transports, ...) ;
- développement d'une gamme sélective de fonds et services de transition en proposant des produits avec une thématique de transition, ou portant des ambitions de décarbonation ;
- activités relevant de l'empreinte propre.

La CASDEN Banque Populaire contribue au plan de transition du Groupe BPCE en accompagnant les agents de la Fonction publique au travers d'une gamme de solutions diversifiées et adaptées aux besoins de ses Sociétaires.

Accompagner tous ses Sociétaires dans leur transition environnementale

Le modèle coopératif de la CASDEN Banque Populaire place les Sociétaires au cœur de la gouvernance et permet de renforcer la prise en compte de leurs attentes et leurs besoins. Capitalisant sur son ancrage affinitaire et sa compréhension approfondie des spécificités de ses Sociétaires, elle se positionne aux côtés de tous les agents de la Fonction publique, en leur proposant des solutions locales et adaptées. Les actions de la CASDEN Banque Populaire participent ainsi à

l'adaptation de la stratégie commerciale des activités du Groupe et s'inscrivent dans les axes stratégiques du plan de transition (cf. ci-dessus).

Accompagner les Sociétaires agents de la Fonction publique

Concernant la clientèle des particuliers, le Groupe concentre son action sur l'accompagnement des efforts de rénovation énergétique, compte tenu de la position prépondérante du Groupe sur le secteur de l'immobilier et accompagne le développement de la mobilité douce. Plusieurs offres de produits et services, et parcours sont proposés. En augmentant le nombre de financements pour la rénovation énergétique des logements, le plan d'action décliné par tous les établissements du Groupe mobilisera annuellement 1 milliard d'euros de financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers à horizon 2026.

DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Dans un contexte où la performance énergétique des logements est un enjeu majeur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, répondre à l'augmentation des coûts de l'énergie et au besoin de valoriser son patrimoine immobilier, la CASDEN Banque Populaire œuvre au quotidien pour permettre à ses Sociétaires d'engager des actions d'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs logements :

- en accompagnant ses Sociétaires porteurs de projet immobilier, pour les logements individuels. Plusieurs prestations et parcours leur sont proposés : bilan énergétique, recherche de subventions, garantie de bonne fin des travaux, financements adaptés à chaque situation (prêt éco-PTZ dédié), partenariats établis ou en test avec des spécialistes de la rénovation (Cozynergy) ;
- en augmentant le montant annuel de financements pour la rénovation énergétique des bâtiments pour les particuliers. En 2025, le montant de financements de travaux de rénovation énergétique était de 44 milliers d'euros pour la CASDEN Banque Populaire (soit + 20,9 % par rapport à 2024).

DANS LA MOBILITÉ DOUCE

La transition vers les mobilités « bas-carbone » constitue l'un des enjeux majeurs de la transition énergétique. La CASDEN Banque Populaire a fait évoluer ses offres pour accompagner ses Sociétaires dans l'adaptation à ce nouveau contexte, un prêt « Véhicule propre » pour répondre aux besoins de financement des véhicules « propres » (soit, selon la réglementation, les véhicules électriques et hybrides rechargeables émettant moins de 50g de CO2 par km).

Grâce au partenariat avec les Banques Populaires, les Sociétaires CASDEN Banque Populaire bénéficient :

- des offres d'assurance auto, dédiées aux véhicules « propres » (hybrides, électrique, GPL) avec un avantage tarifaire spécifique pour les véhicules électriques (jusqu'à -10 %) et aux petits rouleurs (réduction jusqu'à 10 % s'ils parcourent moins de 8 000 kilomètres) ont été mises en marché ;
- des offres d'assurance déployées pour accompagner l'acquisition de moyens de « mobilités douces » (trotinette, vélo électrique, gyropode...) au sein du contrat Multirisque Habitation ;
- l'application « Conseils et Solutions Durables » proposant aux clients un accompagnement complet : compréhension des évolutions réglementaires, identification des Zones à Faibles Émissions (ZFE), calcul de la vignette Crit'Air de son véhicule, estimation de l'impact carbone de ses déplacements via le simulateur de l'ADEME, identification des aides et subventions favorisant l'adoption d'une mobilité moins émissive, recherche d'un véhicule propre à l'achat ou sous forme locative, financement et assurance de ces véhicules.

Une épargne dédiée aux agents de la Fonction publique

La solidarité étant l'une des valeurs fondamentales de la CASDEN Banque Populaire, le système d'épargne CASDEN repose sur la promesse que l'épargne de tous permet de financer les projets de chacun. C'est pourquoi, l'épargne déposée à la CASDEN Banque Populaire rapporte des Points CASDEN. Les Points cumulés permettent de bénéficier de conditions de financement intéressantes.

En effet, l'épargne sur un Compte Sur Livret CASDEN ou sur un compte d'épargne Dépôt Solidarité CASDEN génère des Points CASDEN qui font baisser le taux d'emprunt pour un financement immobilier ou pour un prêt personnel CASDEN.

Le compte épargne Dépôt Solidarité CASDEN génère des Points CASDEN à hauteur de 115 % du montant des dépôts.

Mode de calcul : (Solde journalier x nombre de jours x 115 %) / 360.

Exemple : 10 000 euros déposés pendant un an sur un compte Dépôt Solidarité permettent d'obtenir : (10 000 x 360 x 115 %) / 360 = 11 500 Points CASDEN

Le Compte Sur Livret CASDEN offre une rémunération et génère des Points CASDEN à hauteur de 33 % du montant des dépôts.

Mode de calcul : (Solde journalier x nombre de jours x 33 %) / 360.

Exemple : 10 000 euros déposés pendant un an sur un Compte Sur livret permettent d'obtenir : (10 000 x 360 x 33 %) / 360 = 3 300 Points CASDEN

Indicateurs

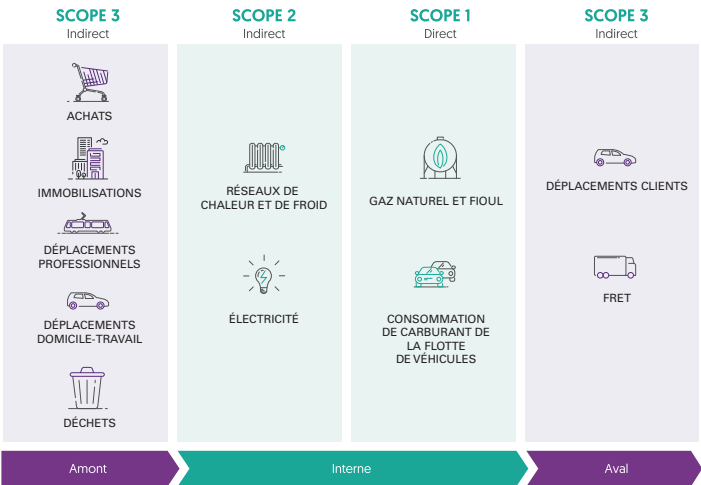
	2024		2025	
PBI CASDEN Financements	Financement (en k€)	Nombre de dossiers	Financement (en k€)	Nombre de dossiers
Production Eco-PTZ				
Prêt Rénovation énergétique	44 332	2 761	53 586	2 992
Prêt Véhicules propres	58 222	3 198	66 002	3 781
Total	102 554	5 959	119 588	6 773
Eco-PTZ	419,7	28	903,25	35

Source : PBI BPCE Financements. Prêts à Points CASDEN distribués BPR / CASDEN.

Empreinte propre de la CASDEN Banque Populaire

Dans le prolongement d'une démarche de réduction de son empreinte propre déjà engagée depuis plusieurs années, la CASDEN Banque Populaire s'inscrit dans la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe BPCE.

Le périmètre des émissions de GES calculées au titre de l'empreinte propre est schématisé comme suit :



Le bilan total des émissions de GES de la CASDEN Banque Populaire s'établit à 5 021,79 teqCO2 à fin 2025, en hausse de 11,5 % sur un an.

Il se décompose comme suit :

(en teqCO2)	31 décembre 2025	31 décembre 2024	Évolution (en %)
Total des émissions brutes de GES – Scope 1	38,90	47,54	- 18,2 %
Total des émissions brutes de GES – Scope 2	82,09	95,79	- 14,3 %
Total des émissions brutes de GES – Scope 3	4 900,80	4359	+12,4 %
Biens et services achetés	2 565,33	2 141,90	+19,8 %
Biens d'investissement	833,83	825,09	+1,1 %
Activités relevant des secteurs des combustibles et de l'énergie	58,26	71,15	- 18,1 %
Déchets produits lors de l'exploitation	33,03	40,33	- 18,1 %
Voyages d'affaires	449,98	270,96	+66,1 %
Déplacements domicile-travail des salariés	540,88	445,26	+21,5 %
Acheminement en aval	419,49	564,32	- 25,7 %
Émissions totales de GES Empreinte propre	5 021,79	4 502,32	+11,5 %

La CASDEN Banque Populaire a élaboré un programme de réduction de son empreinte carbone. Plusieurs leviers de réduction des émissions de GES ont été identifiés sur les quatre postes principaux.

IMMOBILIER

La réduction de l'empreinte carbone des locaux repose sur la réduction de la consommation d'énergie et l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

Le siège social à Champs-sur-Marne (77) est un bâtiment de 2018 qui répond aux derniers standards de haute qualité environnementale (HQE). Il est labellisé Effinergie + (40 % plus performant que la réglementation thermique 2012).

Lors des travaux de rénovation en Délégations Départementales, des matériels favorisant les économies d'énergie sont installés : détecteurs de présence, programmeurs de chauffage, isolation, etc. La CASDEN Banque Populaire a l'ambition d'intégrer la domotique dans l'ensemble de ses Délégations. En 2025, un test a été réalisé dans la Délégation Départementale de Melun, il va permettre, s'il est concluant, de planifier les travaux à mener pour un déploiement plus large.

Une sensibilisation régulière des collaborateurs sur la consommation d'énergie (éclairage, chauffage, climatisation) complète ce dispositif.

La CASDEN Banque Populaire s'inscrit dans la stratégie d'approvisionnement énergétique du Groupe BPCE, au cœur du Programme entreprise responsable. Elle vise à assurer une stabilité de la fourniture d'énergie, une prévisibilité des prix et un verdissement de l'approvisionnement en tenant compte d'une part croissante des énergies renouvelables au sein d'un mix d'approvisionnement essentiellement décarboné, propre au territoire français.

Au siège de la CASDEN Banque Populaire, l'électricité est assurée à 100 % en énergie renouvelable.

En 2025, la CASDEN Banque Populaire a validé l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de son siège social à Champs-sur-Marne. Ils seront installés et opérationnels en 2026.

ACHATS RESPONSABLES

Les actions de la CASDEN Banque Populaire en matière d'achats responsables sont développées dans le chapitre 6 au paragraphe 2.

MOBILITÉ

La CASDEN Banque Populaire encourage et accompagne les collaborateurs à effectuer leurs déplacements domicile-travail avec des transports moins émissifs en mettant à leur disposition des aides et des installations :

- l'infrastructure du siège social, avec parking à vélos sécurisé, salle de fitness, douches et vestiaires, favorise la pratique sportive et les déplacements courts à vélo ou à pied ;
- le forfait mobilités durables (FMD) encourage et met à disposition des collaborateurs des solutions de mobilité moins émettrices de gaz à effet de serre : l'indemnisation à 75 % de l'abonnement transport en commun ou vélo, un service de covoiturage, des aides pour l'acquisition d'un vélo, ainsi que pour son fonctionnement (réparation, équipement...);
- la CASDEN Banque Populaire propose à ses collaborateurs des prises de recharge pour véhicules électriques et des places de covoiturage ;
- lors de la semaine européenne du développement durable 2025, 2 temps forts en présentiel et en distanciel, ont permis aux collaborateurs de prendre la parole sur leurs modes de transports, sous format de corner interactifs, pour échanger et partager leurs bonnes pratiques au quotidien.

Depuis 2020, la généralisation de deux jours de télétravail à tous les métiers compatibles de la CASDEN Banque Populaire a permis une nette baisse des émissions.

Dans le cadre des déplacements professionnels, la CASDEN Banque Populaire encourage ses collaborateurs :

- à faire l'usage de moyens de transport plus propres (train, transports en commun, vélo... etc.) et à limiter l'usage de la voiture individuelle ;
- à recourir, dans la mesure du possible, aux visioconférences ou téléconférences.

Concernant les déplacements en avion, des règles strictes sont formalisées : privilégier le train pour les trajets de moins de 4h et de moins de 6h si aller-retour dans journée.

NUMÉRIQUE

À la CASDEN Banque Populaire, une solution de mise en veille des écrans (après dix-huit minutes d'inactivité) et des ordinateurs (après trois heures d'inactivité) a été implémentée.

Les collaborateurs sont sensibilisés au numérique responsable à travers la mise en œuvre des bonnes pratiques au quotidien. La CASDEN Banque Populaire a participé aux Digital Clean Up Days 2025, événement de sensibilisation aux impacts des usages numériques par le nettoyage de fichiers, de la boîte mail et des applications.

Toute l'année, des bornes de tri pour collecter les Déchets électriques et électroniques des équipements (DEEE) des collaborateurs sont en libre accès au siège social.

03 ÊTRE UN EMPLOYEUR DE RÉFÉRENCE

Droits de l'Homme

La CASDEN Banque Populaire s'inscrit dans la contribution du Groupe BPCE au respect et à la promotion des droits humains, conformément au Pacte Mondial des Nations Unies, dont il est signataire. Ceci constitue un des socles fondamentaux de l'exercice de sa responsabilité sociétale d'entreprise (cf. Charte des droits humains du Groupe BPCE)⁴.

La CASDEN Banque Populaire décline le Code de conduite et d'éthique⁵ du Groupe BPCE, qui présente sous forme de « Principes » ses convictions et engagements, dont « Promouvoir le respect des droits de l'homme dans toutes nos activités ».

La CASDEN Banque Populaire, à travers sa politique de ressources humaines :

- s'attache à créer un environnement inclusif, respectueux, sans distinction ni discrimination, qui favorise le bien-être de ses collaborateurs et offre une rémunération valorisant l'engagement des collaborateurs ;
- s'assure de la mise en place d'un dispositif adéquat de prévention et de protection pour garantir la santé et la sécurité au travail et s'engage à protéger la vie privée de ses collaborateurs et la confidentialité de leurs données conformément à la réglementation applicable ;
- respecte les droits de ses collaborateurs à la liberté d'association et à la négociation collective.

En outre, les collaborateurs de la CASDEN Banque Populaire doivent, dans le cadre de leur activité professionnelle, appliquer et respecter les droits de l'homme, conformément au Code de conduite et d'éthique (principe 5).

Attractivité, fidélisation et engagement des collaborateurs

Attractivité

La CASDEN Banque Populaire se distingue par un ADN social qui se nourrit de valeurs coopératives, d'un ancrage territorial fort et d'une volonté d'agir en tant qu'employeur responsable. Sa stratégie repose sur sa marque reconnue et puissante et s'articule autour d'orientations fortes en matière de recrutement, de fidélisation et d'engagement.

RECRUTEMENT ET MARQUE EMPLOYEUR

Les processus de recrutement de la CASDEN Banque Populaire sont adaptés aux besoins du marché local et doivent permettre aux candidats de rejoindre une entreprise qui lui fournira le bon niveau d'accompagnement professionnel, avec la possibilité d'évoluer ensuite au sein des Banques Populaires et du Groupe BPCE.

La CASDEN Banque Populaire a su développer une stratégie de marque employeur en s'appuyant sur trois piliers :

- placer le collaborateur au centre en incarnant davantage ses publications avec la prise de parole de collaborateurs ;

- mener des campagnes de communication pour promouvoir les métiers et soutenir des opérations recrutement ;

- valoriser tous ses engagements en matière d'inclusion (mixité, handicap, diversité) avec des actions de communication dédiées.

Pour attirer les talents dans un univers concurrentiel, la CASDEN Banque Populaire renforce ses actions.

Quelques exemples :

- développer significativement la notoriété et l'image grâce à une communication amplifiée sur la culture, les métiers et les opportunités d'emplois ;
- diversifier nos modes de recrutement et l'expérience candidat au travers de formats variés : forums virtuels de recrutement, assessment center, animations collectives, jobdating ;
- une nouvelle stratégie de communication sur les réseaux sociaux ;
- une présence renforcée dans les différents classements mesurant l'influence de la marque employeur ;
- des marqueurs forts autour du sport, de la santé et de l'engagement collectif.

La CASDEN Banque Populaire est résolument engagée à renforcer sa marque employeur auprès des jeunes talents. Consciente de l'importance de cette nouvelle génération pour l'avenir de l'entreprise, la CASDEN Banque Populaire dispose d'une stratégie dédiée visant à attirer, développer et recruter les jeunes professionnels.

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI RENFORCÉ POUR LES NOUVEAUX ENTRANTS

La CASDEN Banque Populaire propose un parcours d'intégration et d'accompagnement des nouveaux entrants renforcé sur trois ans (dans le cadre commun de l'accord GEPP Groupe (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)).

Cette démarche d'accueil est structurée autour de plusieurs étapes majeures : un parcours de pré-boarding pour préparer l'arrivée du nouveau collaborateur, un parcours d'intégration (rencontres avec l'équipe et les parties prenantes clés) et un suivi renforcé pendant les premiers mois (entretiens réguliers avec le manager, le responsable RH). Le « parrainage » est encouragé pour que le nouvel entrant puisse être accompagné par un collaborateur de manière informelle.

UNE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ENRICHISANTE, GRÂCE À LA MOBILITÉ INTERNE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS

La CASDEN Banque Populaire fait de la mobilité interne l'une de ses priorités pour renforcer le sentiment d'appartenance et d'engagement et fidéliser les talents.

Des dispositifs sont proposés aux collaborateurs pour dynamiser la mobilité interne : une bourse à l'emploi (au niveau de l'entreprise et du Groupe) pour faciliter l'accès aux opportunités disponibles à l'ensemble des collaborateurs et des plateformes Groupe (pour comprendre les nombreux métiers et filières emploi des entreprises du Groupe et se projeter dans les évolutions et parcours possibles ; Mobiliway

4 - 241007-charte-droits-humains-groupe-dles.pdf

5 - <https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Code-conduite-ethique-FR-2.pdf>

plateforme dédiée à l'accompagnement des collaborateurs dans leurs projets de mobilité).

La préparation de futures mobilités professionnelles est également accompagnée par des parcours dédiés : « Career Boost » pour construire son projet de mobilité, « Up by BPCE » pour le développement des jeunes talents, des parcours spécifiques pour le développement des potentiels ou des formations certifiantes.

La politique de formation active déployée par la CASDEN Banque Populaire, favorise l'apprentissage en continu au travers de son Portail Formation et est un vecteur de fidélisation important.

La compétence au cœur des politiques RH

La CASDEN Banque Populaire s'investit dans l'employabilité à long terme de ses collaborateurs en leur offrant la possibilité de s'enrichir de nouvelles expériences via des opportunités de carrière valorisantes et le développement en continu de nouvelles compétences. Dans un environnement en constante évolution et de forte concurrence, la CASDEN Banque Populaire s'attache aussi à développer ses potentiels et ses leaders pour assurer la relève sur les postes clés de l'entreprise et piloter l'atteinte de ses engagements notamment en matière de diversité et d'inclusion.

La politique de développement des compétences s'exprime à travers l'accord groupe relatif à la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) signé en juillet 2025 qui définit un socle commun de politiques et de pratiques. Il s'inscrit en cohérence avec les accords de branche et d'entreprise dans les domaines de la formation professionnelle, de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que de la qualité de vie au travail, conformément à la législation en vigueur en matière de formation professionnelle en France.

Les objectifs principaux de la politique de développement des compétences se déclinent à travers quatre axes majeurs :

- favoriser l'intégration des jeunes aux métiers ;
- encourager la mobilité professionnelle et accompagner la transformation des métiers ;
- sensibiliser et former à l'Impact ;
- garantir un accompagnement à l'IA pour tous.

INTÉGRATION DES JEUNES AVEC LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) DU CAMPUS BPCE

Afin d'accompagner la politique volontariste et ambitieuse du Groupe en matière de développement des compétences, le CFA du Campus BPCE créé en 2020 accompagne, forme et fidélise les étudiants en leur proposant des cursus adaptés en partenariat avec l'École Supérieure de la Banque (ESB) (deux certifications de niveau bac +3 : une Licence Professionnelle de Banque (LPB) et un Bachelor Banque Assurance (BBA) qui préparent au métier de Conseiller Clientèle Particuliers).

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES MÉTIERS

Pour chacun des grands domaines de métiers, un programme dédié prépare les collaborateurs aux compétences de demain et les encourage à maintenir leurs compétences, les développer et progresser dans leur métier.

LE CAMPUS IMPACT

En 2025, le Groupe BPCE a mis en place le Campus Impact, un dispositif de formation s'articulant autour de trois axes : un socle commun fondé sur des savoirs généraux, des modules de perfectionnement sur des thématiques stratégiques prioritaires et des modules spécifiques par filière métier. Ce dispositif réunit les formations à jour disponibles pour construire des plans de formation

par métier.

Le projet stratégique VISION 2030 intègre un objectif de formation de 100 % des collaborateurs aux enjeux ESG d'ici au 31 décembre 2026. Dans ce cadre, seront comptabilisées, pour tous, la réalisation d'une formation adaptée aux enjeux du Groupe ou de sa filière métier.

RENFORCEMENT DU CAMPUS TECH & DIGITAL ET DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE POSITIVE DE L'IA

L'objectif du Campus Tech & Digital est d'accompagner la montée en compétences en proposant des parcours, avec des spécialisations par métiers et typologie d'acteurs (collaborateurs, experts, dirigeants et personae du programme de transformation), afin que chaque collaborateur ait le niveau de connaissance adéquat pour la transformation IA du Groupe.

L'offre de formation est construite autour de neuf compétences stratégiques : l'expérience utilisateur, l'agilité à l'échelle, la compétence des Product Owner, la qualité de service, le numérique responsable, la data, la technologie et l'innovation, la sécurité du SI, le devOps.

Au sein de la CASDEN Banque Populaire, pour permettre l'appropriation par les collaborateurs des technologies, des cadres et des outils Data et IA, des actions et dispositifs d'acculturation sont déployés.

Dialogue social et conditions de travail

Dialogue social

La CASDEN Banque Populaire maintient un dialogue ouvert, transparent et constructif contribuant à la mise en œuvre de sa stratégie et à la performance de ses activités. Ce dialogue social favorise l'adhésion des partenaires sociaux et des collaborateurs dans le déploiement des politiques sociales. Le dialogue social repose sur des échanges réguliers notamment avec les représentants du personnel et les organisations syndicales représentatives, acteurs clés du bon fonctionnement de l'entreprise.

La CASDEN Banque Populaire dispose de ses propres instances de dialogue social permettant d'animer une relation de proximité avec ses Représentants du Personnel, tant dans le cadre des Comités Sociaux Économiques que des instances de négociation collective.

Le dialogue social se traduit à travers des accords de groupe applicables aux différentes entités le composant, tels que l'accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences GEPP de 2025, qui aborde notamment les thématiques de l'équilibre intergénérationnel, des dispositifs d'aménagement des fins de carrière, du développement des compétences, de la mobilité professionnelle, géographique et du congé de mobilité. Cet accord innove en proposant un cadre de référence pour le déploiement de l'IA générative au sein du Groupe.

La CASDEN Banque Populaire met en œuvre la négociation d'un ensemble d'accords fixant le socle de la politique sociale de son entreprise visant à renforcer l'engagement et la performance des collaborateurs. Ces accords viennent compléter les accords de la branche Banque Populaire tels que les accords sur la prévention des incivilités, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

En 2025, la CASDEN Banque Populaire a signé 10 accords collectifs :

- le Protocole d'Accord Préélectoral relatif aux élections 2025 du Comité Social et Économique de l'UES CASDEN Banque Populaire du 4 février 2025 fixant les modalités d'organisation et de déroulement des élections professionnelles du CSE ;
- l'accord relatif aux négociations annuelles obligatoires année 2025 du 13 février 2025 fixant les conditions de mise en place des mesures salariales et avantages sociaux pour 2025 ;

- l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes UES CASDEN Banque Populaire 2025-2027 du 17 février 2025 fixant les objectifs et mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- l'avenant n° 1 à l'accord relatif au télétravail du 17 février 2025 reconduisant les dispositions de l'accord relatif au télétravail du 05 décembre 2022 dans les mêmes conditions ;
- l'avenant n°2 à l'accord d'intéressement UES CASDEN Banque Populaire 2024-2026 du 28 avril 2025 révisant l'accord initial suite aux observations formulées par l'URSSAF ;
- l'avenant n°1 à l'accord relatif au régime de remboursement des frais de santé du 2 juin 2025 modifiant temporairement les modalités de financement du régime de remboursement des frais de soins de santé ;
- l'accord relatif au compte épargne temps du 21 juillet 2025 fixant les modalités d'utilisation du C.E.T. ;
- le protocole relatif à l'application de l'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail du 10 octobre 2025 fixant les calendriers des jours fériés, chômés et payés 2026 et 2027, les mesures spécifiques de fermeture de l'entreprise ainsi que l'attribution des jours libres ;
- l'avenant n°2 à l'accord relatif au régime de remboursement des frais de santé du 22 décembre 2025 prolongeant les dispositions de l'avenant n°1 du 2 juin 2025 ;
- l'accord relatif aux négociations annuelles obligatoires année 2026 du 22 décembre 2025 fixant les conditions de mise en place des mesures salariales et avantages sociaux pour 2026.

Politique de rémunération

La politique de rémunération de la CASDEN Banque Populaire reflète la performance individuelle et collective des métiers et des collaborateurs. Elle favorise l'équité en matière de rémunération, tout en garantissant des niveaux compétitifs et en intégrant des dispositifs de protection sociale adaptés pour tous les collaborateurs. Elle intègre également les objectifs fondamentaux d'égalité professionnelle et de non-discrimination poursuivis. À ce titre, la CASDEN Banque Populaire veille notamment à l'équité de traitement en matière de rémunération entre les femmes et les hommes et porte par ailleurs une attention particulière à la rémunération de ses collaborateurs juniors et seniors.

Qualité de vie au travail

La politique en matière de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) de la CASDEN Banque Populaire vise à renforcer l'engagement et l'efficacité collective et impacter positivement l'épanouissement et la santé des collaborateurs au service de la performance globale. La QVCT intègre un ensemble d'enjeux comme l'environnement de travail, l'équilibre vie professionnelle et personnelle, l'accompagnement des transformations, l'accompagnement des carrières, la reconnaissance et le droit d'expression, etc.

Plusieurs accords QVCT ont été signés au sein du Groupe, notamment sur la mesure et la prévention du stress, sur les conditions de vie au travail, pour les aidants.

La démarche QVCT s'articule autour de quatre dimensions :

- l'attention portée au bien-être au travail, le « Care » : des dispositifs de la conciliation vie pro/vie perso ;
- la qualité des relations et du management : un management fondé sur la confiance qui responsabilise et fait grandir les équipes ;
- l'environnement de travail : un cadre de travail facilitant l'efficacité et la collaboration ;
- la transformation : une entreprise en évolution constante, qui veille à

engager les collaborateurs dans le changement

Quelques exemples de mesures pratiquées à la CASDEN Banque Populaire :

- politique d'accompagnement des situations individuelles sensibles : soutien aux aidants familiaux (cf. Prev&Care), monoparentalité, maladies chroniques, Cellule de Maintien dans l'Emploi (CME) ;
- partenariat avec Cancer@work ;
- mise en place d'une organisation du travail adaptée ;
- maintien des liens avec les salariés en absence de longue durée, préparation du retour à l'emploi ;
- dispositif Prev&Care : un partenariat a été conclu en 2023 avec une société de Care Management, pour une réponse personnalisée aux besoins des salariés aidants comprenant de l'information, de la formation et la mise en place de solutions de prise en charge de la personne aidée ;
- mise en place d'un service social au sein de la CASDEN Banque Populaire avec une assistante sociale permettant d'aider les salariés confrontés à des difficultés d'ordre personnel ou professionnel. Ce service peut être un relais sur des demandes portant sur la famille, le logement, la santé, le handicap, les difficultés financières, le départ en retraite, etc. L'assistante sociale est en lien avec de nombreux acteurs externes (prévoyance, sécurité sociale, mairies...) ;
- accompagnement des transformations : dans un contexte d'évolution accélérée du secteur bancaire caractérisé par de nouvelles organisations de travail la CASDEN Banque Populaire met en place des démarches dédiées à l'accompagnement du changement (Mesure de l'Impact Humain, création d'une direction de la transformation), qui prévoient notamment de donner la parole aux collaborateurs pour repérer les conséquences majeures d'une transformation partagées par le collectif de travail, identifier les correctifs et renforcer les mesures d'accompagnement.

Prévention des risques et sécurité au travail

La CASDEN Banque Populaire déploie sa politique Sécurité de Personnes et des Biens sur la base des accords de branche Banque Populaire et des dispositions légales en vigueur. Ces accords édictent des règles de sécurité et de prévention des risques professionnels. Le corpus documentaire s'applique à l'intégralité des activités des salariés ainsi qu'aux prestations externalisées.

On peut citer l'accord de branche Sécurité, qui vise à maintenir la vigilance des entreprises et à réaffirmer leur volonté d'assurer la sécurité du personnel face aux agressions ou aux risques émergents (de nature sanitaire, climatique, liés aux nouveaux modes de travail ou encore aux rassemblements à risque) ou l'accord de branche sur la lutte contre les incivilités et agressions commises par la clientèle (sur le lieu de travail, dans les situations de mobilité, ou au travers des outils de communication, qu'ils soient numériques ou non).

Quelques exemples :

- accompagnement de la sécurité des collaborateurs : prévention, formation, accompagnement, en cas de conflit avec le Sociétaire - en prévention ou curative post traumatique (incivilités, agression) ;
- prévention des risques de santé concernant les troubles musculosquelettiques : améliorations du poste de travail, mobilier, éclairage, etc. ;
- prévention des risques psychosociaux : engagement d'un processus de diagnostic, ou d'un plan d'actions, enquête interne, projet avec les représentants du personnel sur le sujet, etc. ;
- assistante sociale dédiée.

Égalité de traitement et des chances

La CASDEN Banque Populaire décline la politique Diversité, Équité & Inclusion du Groupe BPCE, au travers des politiques RH, mises en place depuis plusieurs années : leur objectif est de construire un environnement de travail toujours plus respectueux et inclusif, qui capitalise sur la diversité de ses collaborateurs et permette à chacun d'être entendu, valorisé et d'avoir un impact et d'offrir les mêmes opportunités aux talents de tous horizons, indépendamment de l'âge, des origines, du genre, de l'orientation ou de l'identité de genre ou du handicap.

Mixité et égalité professionnelle

En matière de mixité et d'égalité professionnelle, la politique se structure depuis plusieurs années autour de trois axes : la représentation des femmes dans tous les métiers à tous les niveaux de responsabilité, l'égalité salariale et la lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel.

Avec la signature des accords Gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), le Groupe a défini un socle commun d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes. La CASDEN Banque Populaire a complété ces accords GEPP par la signature d'accords spécifiques sur le thème de l'égalité professionnelle. L'ensemble de ces accords permet de définir les moyens mis en œuvre en matière de recrutement, d'égalité salariale, de promotion professionnelle, de parentalité, de lutte contre le harcèlement sexuel, d'agissements sexistes et autres violences.

La CASDEN Banque Populaire a rappelé son engagement en obtenant le label égalité professionnelle de l'AFNOR en novembre 2023. Elle continue ses engagements en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle à travers des actions concrètes et des objectifs dans les domaines du recrutement, de la formation, promotion, rémunération, des sensibilisations et de la communication, de la lutte contre les stéréotypes, etc.

Elle déploie un plan d'action annuel en cohérence avec l'accord égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en vigueur et les recommandations du label AFNOR :

- mise à disposition des managers, des collaborateurs et des équipes dirigeantes d'outils de sensibilisation comme le guide mixité, le guide parentalité, des vidéos de sensibilisation, des webinaires, des podcasts, une charte sur l'équilibre des temps de vie, une BD comportements relous, etc. ;
- optimisation du processus de recrutement avec la possibilité de tracer les choix des managers et des RH à chaque étape de la présélection et la formalisation obligatoire de comptes rendus ;
- communication sur les chiffres clés en matière de mixité ;
- formation de l'ensemble des managers aux enjeux d'égalité professionnelle et de diversité ;
- sensibilisation de tous en matière de lutte contre le sexisme et le harcèlement en entreprise ;
- poursuite des actions du réseau féminin, les Elles de la CASDEN Banque Populaire ;
- nomination d'un référent harcèlement RH et CSE ;
- plan d'action management ;
- dispositifs de formation réservés aux femmes : parcours Déclic, identifiant et accompagnant les femmes à potentiel, et parcours Booster, dédié aux femmes émergeant de viviers de futures dirigeantes.

La CASDEN Banque Populaire s'appuie sur ses référents Diversité et Mixité, relais clé pour les collaborateurs souhaitant les solliciter pour un besoin particulier. Leur rôle est notamment d'impulser, d'animer et de coordonner la mise en œuvre de la politique mixité et diversité de l'entreprise. Le référent déploie les dispositifs de formation, pilote les indicateurs clés et relaie les outils et temps forts mis à disposition des collaborateurs.

Comme toutes les entreprises du Groupe BPCE, la CASDEN Banque Populaire veille à la représentativité des femmes au sein de ses cadres dirigeants et de ses instances dirigeantes, avec un objectif au-delà des 30 %, comme l'exige la « loi Rixain », à partir de mars 2026. Au 31 décembre 2025, l'encadrement supérieur comptait 50 % de femmes (comité de direction et État-major).

En matière d'égalité professionnelle, plusieurs actions sont engagées pour prévenir les risques de discriminations et favoriser l'égalité :

- rémunérations : celles-ci font l'objet d'un suivi annuel, notamment dans le cadre de la production des index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et des négociations annuelles obligatoires avec les représentants du personnel. À ce titre, les écarts de rémunération font l'objet d'un suivi particulier. Des enveloppes spécifiques sont ainsi réservées pour réduire les écarts constatés et non justifiés par la nature et/ou le positionnement de l'emploi ;
- recrutement : les offres d'emploi sont formulées de manière neutre et objective. Par ailleurs, la CASDEN Banque Populaire veille à soutenir la promotion de la mixité des métiers et à garantir le plus possible une phase finale de recrutement mixte pour les fonctions d'encadrement et certains métiers ;
- parentalité : la CASDEN Banque Populaire prend garde à ce que l'absence pour maternité ne soit pas un frein à l'évolution professionnelle et à la rémunération des femmes. Ainsi, au retour de maternité, les femmes bénéficient de la moyenne des augmentations accordées aux collaborateurs, conformément aux dispositions légales applicables en France. En application de ce principe, il est convenu qu'après un an d'ancienneté, tout salarié en congé de paternité, pris en charge par la Sécurité sociale, bénéficie d'une indemnisation égale à 100 % du différentiel entre le montant versé par la Sécurité sociale et le montant de sa rémunération brute ;
- actions de sensibilisation : des temps forts tout au long de l'année comme la semaine de la mixité, la semaine de la parentalité et la journée de lutte contre le sexisme sensibilisent les collaborateurs à ces thématiques et favorisent l'évolution des comportements. En 2023, la CASDEN Banque Populaire a obtenu le label Égalité professionnelle de l'AFNOR. Créé en 2004 par l'État, qui s'était associé à des partenaires sociaux et experts, ce label est un véritable guide méthodologique permettant d'attester du respect de l'égalité des droits entre les collaborateurs hommes et femmes.

Handicap

La CASDEN Banque Populaire est impliquée de longue date en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et du maintien dans l'emploi des collaborateurs et collaboratrices confrontés à des fragilités de santé ou à des accidents de la vie.

Elle déploie une politique d'inclusion visant à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette politique est inscrite dans les accords du Groupe BPCE, dans les accords de branche Banque Populaire et agréés par l'État français conformément aux dispositions légales prévues dans le cadre de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH).

À travers ces accords, la politique Handicap couvre les axes principaux suivants :

- le maintien en emploi : grâce à la mise en place d'actions de détection des situations handicapantes le plus tôt possible ou en veillant à ce que ces salariés puissent bénéficier des mêmes perspectives d'évolution que les autres salariés ;
- le recrutement et l'intégration : en favorisant la professionnalisation de ces salariés, le sourcing et l'accompagnement à l'intégration des candidats en situation de handicap ;
- le changement de regard pour une meilleure inclusion : avec des actions de sensibilisation au handicap et à l'inclusion ;
- le soutien Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA), via une politique d'achats qui vise dans la mesure du possible à recourir aux prestations de structures STPA.

Au sein de la CASDEN Banque Populaire, un référent handicap accompagne les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours dans l'entreprise.

Grâce à la mise en place de cette politique, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap atteint 8,32 % en 2025, au-dessus de l'obligation légale de 6 %.

Quelques exemples :

- identification d'un Référent handicap et suivi des actions ;
- dispositifs de communication et de sensibilisation : création d'un kit de communication sur la reconnaissance du handicap ;
- mise en place de structures ou actions spécifiques pour le personnel handicapé (aménagement du poste de travail, mobilier, financement véhicule ...) ;
- mesures pour le maintien dans l'emploi.

En matière d'actions liées au handicap, plusieurs mesures sont appliquées pour prévenir les risques en matière de maintien dans l'emploi, de recrutement, intégration et de changement de regard.

Plan d'action maintien en emploi défini dans les accords handicap 2026-2028 :

- information auprès des collaborateurs qui rencontrent des difficultés de santé sur les dispositifs d'accompagnement spécifiques dont ils pourraient bénéficier en faisant reconnaître leur situation de handicap ;
- accompagnement des salariés souhaitant entamer une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ;
- gestion pluridisciplinaire des situations individuelles et recherche de solutions ;
- aide au financement de besoins de compensation du handicap dans un champ professionnel et personnel ;
- aménagement des formations (internes ou externes) en fonction des contraintes liées au handicap de la personne.

Plan d'action recrutement et intégration de personnes en situation de handicap défini dans les accords handicap 2026-2028 :

- accueil et formation de personnes en situation de handicap via des stages ou des contrats en alternance ;
- participation aux actions de sourcing dédiées aux candidats en situation de handicap (forum virtuel, salon, cabinet spécialisé...) ;
- communication externe pour attirer de nouveaux collaborateurs en situation de handicap ;
- adaptation du processus de recrutement selon les besoins individuels des candidats en matière de compensation ;
- sensibilisation / formation des équipes RH, recruteurs et managers

aux principes de non-discrimination appliqués au handicap.

Plan d'action : changement de regard défini dans les accords handicap 2026-2028 : la CASDEN Banque Populaire s'est concentrée sur des actions visant à améliorer la sensibilisation aux handicaps visibles et non visibles et améliorer l'inclusion des collaborateurs en situation de handicap.

Plan d'actions Soutien du Secteur du Travail Protégé et Adapté défini dans les accords handicap 2026-2028 :

- mise en place d'un plan d'actions annuel de la fonction achats ;
- sensibilisation des acheteurs locaux et des prescripteurs ;
- partenariat national avec le Réseau Gésat.

Lutte contre la discrimination et le harcèlement

Afin de proposer un cadre de travail respectueux et sécurisé, dans lequel chacune et chacun des collaborateurs peut exprimer ses compétences et son potentiel, les politiques Diversité, Équité & Inclusion sont accompagnées par des dispositifs RH robustes en matière de lutte contre la discrimination et le harcèlement.

Plusieurs types de dispositifs sont à la disposition des collaborateurs : des guides et des campagnes de communication qui sensibilisent les collaborateurs contre toutes les formes de discriminations, des formations pour comprendre en quoi consiste l'inclusion ou pour permettre aux collaborateurs de reconnaître et de lutter contre les différents types de discriminations et de harcèlement. En ce qui concerne la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, un réseau de référents harcèlement formés et animés par les équipes RH au niveau Groupe et les DRH des entreprises.

La CASDEN Banque Populaire s'appuie sur ses référents (référent harcèlement RH et référent CSE) pour mettre en œuvre ces dispositifs et rester à l'écoute des besoins des collaborateurs :

Quelques exemples :

- déploiement d'un nouveau module e-learning destiné à l'ensemble des collaborateurs qui permettra de comprendre en quoi consiste l'inclusion ;
- formations à la non-discrimination auprès des recruteurs mise à disposition d'un e-learning « Comprendre la diversité & l'inclusion ».

Des engagements ont également été pris en faveur de plusieurs populations spécifiques :

Soutien aux jeunes, issus des Quartiers Prioritaires de la Ville

- accompagnement du dispositif NQT « Pour l'égalité vers l'emploi » avec des parrains et marraines qui aident des jeunes dans leur recherche d'emploi : aide à la rédaction du CV, conseils pour les entretiens, mentorat...

L'inclusion des personnes LGBT+

- signature de la charte d'engagement de l'autre cercle, incitant les entreprises à garantir la promotion et le respect de la diversité LGBT+ dans leurs effectifs ;
- déploiement d'outils de sensibilisation (conférences, guides, ...).

l'intergénérationnel

- l'accord GEPP Groupe signé en 2025 met l'accent sur l'importance de l'intergénérationnel : diversifier les recrutements, renforcer l'accompagnement et la visibilité de la carrière des salariés expérimentés, la transmission de leurs compétences ainsi que l'aménagement de leur fin de carrière.

Indicateurs chiffrés

Caractéristiques des salariés de l'entreprise

NOMBRE DE SALARIÉS VENTILÉS PAR GENRE

Salariés	31/12/2025		31/12/2024	
	Nombre	%	Nombre	%
Hommes	161	27	191	32
Femmes	426	73	413	68
Total salariés	587	100	604	100

NOMBRE DE SALARIÉS PERMANENTS / TEMPORAIRES ET SALARIÉS À TEMPS PLEIN / À TEMPS PARTIEL VENTILÉS PAR GENRE

	31/12/2025			31/12/2024		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Nombre de salariés permanents (CDI) Temps Plein	331	145	476	316	166	482
Nombre de salariés permanents (CDI) Temps Partiel	62	1	63	58	3	61
Nombre de salariés temporaires (CDD)	13	2	15	9	7	16
Nombre salariés Alternants	20	13	33	30	15	45
Total salariés	426	161	587	413	191	604

EMBAUCHES, TAUX DE SORTIE / TAUX DE ROTATION

	31/12/2025			31/12/2024		
	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total
Nombre d'embauches (hors alternants et auxiliaires été)	59	17	76	59	17	76

En 2025, le taux de sortie était de 12,6 %.

En 2025, le taux de rotation était de 12 %.

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHE D'ÂGE

Tranches d'âge	31/12/2025		31/12/2024	
	Nombre de salariés	%	Nombre de salariés	%
< 30 ans	77	13	86	14
≥ 30 et < 50 ans	288	49	297	49
≥ 50 ans	222	38	221	37
Total salariés	587	100	604	100

Santé et sécurité

	31/12/2025	31/12/2024
Taux de fréquence d'accidents de travail (en %)	5,16 %	5,16 %
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	5	5

Formation du personnel

	2025			2024		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	20	20	20	21	15	19

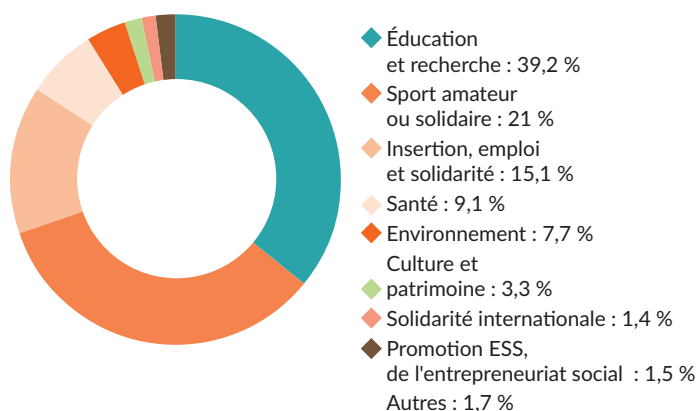
04 ÊTRE L'ACTEUR DE RÉFÉRENCE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

Amplifier nos actions grâce à un mécénat engagé

La CASDEN Banque Populaire s'appuie depuis 2011 sur un outil spécifique commun à l'ensemble du réseau des Banques Populaires lui permettant de rendre compte auprès de ses Sociétaires de ses actions de responsabilité sociétale et coopérative. Fondé sur la norme internationale RSE ISO 26000, l'Empreinte Coopérative et Sociétale recense et valorise chaque année en euros les actions mises en place au sein de la banque en faveur des principales parties prenantes du réseau Banque Populaire. Reflet du « plus coopératif » des Banques Populaires, cet outil ne prend en compte que les actions allant au-delà des obligations légales, d'un objectif strictement commercial, et de l'exercice classique du métier bancaire.

En 2025, l'Empreinte Coopérative et Sociétale de la CASDEN Banque Populaire s'est élevée à 8,3 millions euros (soit +7,6 % par rapport à 2024) 2,6 millions d'euros consacrés à l'engagement sociétal. Dans ce domaine, la CASDEN Banque Populaire s'est fortement engagée auprès du monde de l'éducation, mais aussi dans les domaines de la recherche, de la santé, du sport, etc.

Répartition par thématique



ENCOURAGER L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE

Fidèle à ses origines, la CASDEN Banque Populaire contribue au développement d'outils pédagogiques permettant d'accompagner les enseignants dans l'animation de leur classe et dans leur métier. En partenariat avec l'Office for Climate Education, la CASDEN Banque Populaire contribue à la conception et à la diffusion d'un guide pédagogique gratuit à destination des enseignants, visant à vulgariser le rapport spécial du GIEC « Le climat entre nos mains : terres émergées ». La CASDEN Banque Populaire soutient depuis la première édition « Ma thèse en 180 secondes », organisée par la Conférence des présidents d'université (CPU) et le CNRS, un concours qui vulgarise les travaux de recherche auprès du grand public. La CASDEN Banque Populaire et la Fondation de l'Avenir ont par ailleurs remis en mai 2025 le Prix du jeune chercheur 2024 au Docteur Andréa TAROT, Médecin responsable de l'Unité de Soins Palliatifs du CHU de Clermont-Ferrand,

pour ses travaux sur les ressentis des médecins selon leur spécialité et structure d'exercice face à la détresse des patients en situation palliative.

ACCOMPAGNER LES FONCTIONNAIRES AU QUOTIDIEN

Dans une volonté d'accompagner tous les agents de la Fonction publique dans leur métier, la CASDEN Banque Populaire a choisi de soutenir les webconférences WEKA, traitant de sujets d'actualité du secteur public. Animées par des experts, ces webconférences ont traité, par exemple en 2025, du sujet « L'inclusion, la diversité et l'égalité au service de l'attractivité » et « Quand l'IA se donne un genre ! ».

La CASDEN Banque Populaire a également soutenu des événements de grande ampleur, notamment la neuvième édition de Neuroplanète sur le thème « Les extraordinaires pouvoirs du cerveau », qui a eu lieu en mars 2025 au Centre universitaire méditerranéen de Nice, et en novembre 2025 le forum Futurapolis sur le thème « Quand la science parle », à Toulouse. La CASDEN Banque Populaire a également participé, en janvier 2025, à l'événement « Les Outre-mer aux avant postes », une journée de conférences et de débats pour aborder les défis majeurs auxquels sont confrontés les territoires ultramarins.

Partenaire d'Acteurs Publics, la CASDEN Banque Populaire a soutenu les Victoires des acteurs publics en avril 2025. Elles valorisent les meilleures initiatives observées dans les trois fonctions publiques afin d'honorer celles et ceux qui, sur le terrain, agissent en faveur d'un service public de qualité.

SANTÉ

La CASDEN Banque Populaire est partenaire de « La Tête Haute, un autre regard sur la santé mentale » une campagne de sensibilisation portée par la Fédération Hospitalière de France (FHF) en 2025. Elle est composée d'une série photographique et sonore forte et sensible, réalisée par Charlotte Abramow pour associer des récits à 7 visages, un livret de sensibilisation et un dispositif digital. La CASDEN Banque Populaire a organisé en 2025 la 4^e édition du Défi des Pas en faveur de la Fondation des hôpitaux. Cette action témoigne de la solidarité de la CASDEN Banque Populaire et des Banques Populaires envers les agents de la Fonction publique et vise à partager leur engagement au quotidien au service des autres. Pour cette édition 2025, 11 000 participants ont permis de collecter 30 000 euros en faveur d'un établissement hospitalier public.

CITOYENNETÉ

La CASDEN Banque Populaire et la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage (FME) s'engagent à valoriser l'histoire de l'esclavage, à sensibiliser contre le racisme et les discriminations, et à répondre aux enjeux contemporains de citoyenneté à travers l'exposition pédagogique « 20 figures Résistant-es contre l'Esclavage », composée de 20 kakémonos, 20 affiches et d'un guide pédagogique.

Partenaire de longue date des Rendez-vous de l'Histoire, la CASDEN Banque Populaire a participé en octobre 2025 à cette nouvelle édition centrée autour de la thématique : « La France ? ». La CASDEN Banque Populaire a remis le Prix de l'initiative laïque à l'ALPMS de La Rochelle

pour son projet « Laï-cité », qui vise à transmettre les valeurs républicaines aux jeunes en rupture scolaire ou institutionnelle et à former les professionnels de terrain à la laïcité. Pour la 11^e édition consécutive, la CASDEN Banque Populaire a organisé le Jury du concours national « Nous Autres - Education contre le racisme », en partenariat avec la Fondation Lilian Thuram, et soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale. Ce concours vise à réaliser avec les élèves une production artistique illustrant la déconstruction du racisme, il est destiné aux classes de la maternelle à la 6^e sur l'ensemble du territoire national et des établissements français à l'étranger.

La CASDEN Banque Populaire soutient la Fondation Nationale Banque Populaire, instrument de mécénat des 14 Banques Populaires et de leurs Sociétaires depuis 1992. La Fondation favorise l'initiative individuelle et accompagne dans la durée des projets de vie de personnes talentueuses, créatives, ayant l'esprit d'entreprendre et le goût pour l'innovation dans trois domaines : la Musique classique, le soutien au Handicap et l'Artisanat d'Art.

En cohérence avec les actions des Banques Populaires sur leur territoire, la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) insuffle et porte une politique de partenariats et de mécénat via son Fonds de dotation qui soutient des projets d'intérêt général en faveur de la coopération durable, de la proximité territoriale, de la valorisation du modèle coopératif et durable et de l'entrepreneuriat.

En 2025, le Fonds de dotation de la FNBP a poursuivi son soutien de l'Adie, association nationale et régionale, qui finance et accompagne des micro-entrepreneurs, « Entreprendre pour apprendre », dont la mission est faire découvrir aux jeunes dès le collège la culture entrepreneuriale en leur proposant de créer des mini-entreprises. Un nouveau mécénat a été signé en 2025 en faveur de l'Astee, association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement, dans le cadre du mouvement Agir pour l'eau Banque Populaire, afin d'étudier la problématique de l'eau et des PME/TPE et de trouver des solutions. Ce mécénat sur trois ans aidera au fonctionnement de l'association, de ses sections territoriales et participera grâce à la création d'un groupe de travail PME à trouver des solutions pour aider les entreprises à appréhender et mettre en œuvre leur transformation hydrique.

Être exemplaire en mettant en œuvre une politique d'achats responsables

Une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs

La CASDEN Banque Populaire est attachée à la promotion d'une relation durable et équilibrée avec les fournisseurs dans le cadre de la Politique Achats Responsables du Groupe BPCE.

En 2025, la CASDEN Banque Populaire a validé une feuille de route 2025-2026 sur les achats responsables. Elle est composée de trois volets :

- actions vis-à-vis des fournisseurs : mise à jour des outils (charte achats responsables, questionnaires RSE...) ; partager et échanger avec les fournisseurs ;
- actions vis-à-vis des acheteurs : renforcer le volet RSE dans les process ; intégrer la RSE dans les appels d'offres, développer les achats inclusifs ; favoriser la montée en compétences des acheteurs ;
- volet sur la réduction de l'empreinte carbone des achats : analyser les postes les plus impactants, échanger avec certains fournisseurs identifiés, etc.

En 2025, le Groupe BPCE a réalisé la mesure de l'empreinte socio-économique de ses dépenses 2024. Cette étude, menée selon la méthode LOCAL FOOTPRINT®, permet de quantifier les retombées économiques d'une entreprise en France, en termes d'emplois soutenus et de PIB généré. Elle matérialise la contribution de l'entreprise à son écosystème et mesure la valeur créée pour ses parties prenantes. Au niveau de la CASDEN Banque Populaire, cette étude, réalisée sur un périmètre d'achats de 28,9 millions d'euros, permet d'établir que ces achats ont généré 43,7 millions d'euros de richesse dans l'économie française et soutenu 631 emplois en 2024.

La CASDEN Banque Populaire contribue au dynamisme et à la collaboration territoriale en s'appuyant sur des fournisseurs locaux. La part des fournisseurs PME au sein de la CASDEN Banque Populaire est de 52 %⁶ en 2025 (soit +5 % par rapport à 2024).

Des critères sociaux et environnementaux pour sélectionner les fournisseurs

La CASDEN Banque Populaire déploie la politique Achats Responsables du Groupe BPCE⁷ dans un objectif de performance globale et durable, impliquant les entreprises du Groupe et leurs fournisseurs.

Le processus de consultation intègre la prise en compte de critères sociaux et environnementaux lors des consultations pour la sélection des fournisseurs.

Le niveau de risque RSE propre à la prestation est pris en compte (outil de cartographie des risques RSE construit avec l'AFNOR) afin d'identifier les mesures prioritaires à traiter pour mitiger ces risques le cas échéant. Une pondération liée au niveau de risque est également proposée pour la prise en compte de l'évaluation de la réponse du fournisseur :

- des spécifications RSE sont proposées pour intégration au cahier des charges par les métiers prescripteurs en lien avec les risques préalablement identifiés ;
- un questionnaire RSE spécifique à la catégorie d'achat visée est utilisé lors des consultations pour mesurer la performance RSE des fournisseurs et identifier des plans de progrès à mettre en place dans le cadre de la prestation. Ces questionnaires visent également à sensibiliser les fournisseurs aux enjeux RSE et à intégrer la problématique carbone dans les solutions proposées ;
- la phase de contractualisation intègre dès que possible les plans de progrès RSE élaborés notamment grâce à l'analyse des réponses au questionnaire RSE.

Dispositif de suivi des délais de paiement

BPCE Achats & Services, qui mutualise des activités support pour le compte de la CASDEN Banque Populaire, s'est doté d'un dispositif de suivi des délais de paiement qui permet de vérifier l'alignement des entités du Groupe sur l'objectif maximum des 28 jours de délais de paiements et d'alerter en cas de dépassement de ce seuil.

En 2025, le délai moyen de paiement de la CASDEN Banque Populaire était de 25,5 jours.

Un livre blanc a été diffusé, exposant les enjeux réglementaires, les objectifs à atteindre, les bonnes pratiques à adopter, ainsi que la méthodologie de calcul pour garantir des données fiables et homogènes. Ce livre blanc et un tableau de bord trimestriel sont accessibles à toutes les entités du Groupe et à leurs dirigeants.

6 - Ce taux est calculé en rapportant le montant de dépenses réalisées la Banque Populaire avec les TPE/PME sur le montant des dépenses fournisseurs totales sur un an.

7 - Politique-achats-responsables-du-Groupe-BPCE-2.pdf

05 ÊTRE UNE BANQUE INCLUSIVE QUI PROTÈGE

Pour la CASDEN Banque Populaire le traitement équitable de ses clients est un principe fondamental. Le respect des règles de bonne conduite permet à la CASDEN Banque Populaire d'exercer ses activités de manière honnête, loyale et professionnelle et de servir au mieux les intérêts de ses clients. Ses convictions et engagements en la matière sont décrits dans le Code de conduite et d'éthique (se référer au chapitre VIII « Exercer nos métiers avec éthique et responsabilité, paragraphe 1.1 « Promouvoir une culture éthique »).

Placer la satisfaction Sociétaire au cœur de nos priorités

Mesure de la satisfaction Sociétaire

La CASDEN Banque Populaire, dotée d'outils d'écoute robustes à destination de son sociétariat, accorde une grande attention aux retours d'expérience de chacun de ses Sociétaires.

Ces dispositifs d'écoute mesurent la qualité perçue et aident à détecter des leviers d'amélioration. En 2025, la CASDEN Banque Populaire a interrogé 292 000 Sociétaires au travers d'enquêtes de satisfaction à chaud (après une interaction du Sociétaire avec la CASDEN Banque Populaire) ou à froid (à des moments réguliers au cours de l'année). Les bonnes pratiques mises en œuvre en 2025 concernent par exemple les travaux sur l'amélioration de l'accessibilité téléphonique et une meilleure ergonomie de l'espace personnel de casden.fr.

Quelques chiffres sur l'année 2025 :

- le « net promoteur score » (NPS), indicateur de référence de mesure de la satisfaction est à 38. Parmi les répondants, beaucoup sont très satisfaits puisque 59 % notent 9/10 ou 10/10 la recommandation de la CASDEN Banque Populaire. ;
- 95 % des Sociétaires se déclarent satisfaits à la suite d'un rendez-vous face-à-face en délégation (réponse : très satisfaits ou assez satisfaits).

Cette performance reflète la mobilisation de tous les conseillers et l'ensemble des collaborateurs de la CASDEN Banque Populaire sur les fondamentaux de la satisfaction Sociétaire : accessibilité, renforcement de la qualité de service, réactivité aux demandes et continuité de la relation.

Gestion des réclamations

La CASDEN Banque Populaire analyse les réclamations afin de détecter d'éventuels dysfonctionnements, manquements et mauvaises pratiques. L'exploitation des réclamations permet de définir les actions correctrices à mener avec les directions concernées. La recherche des causes à l'origine des réclamations est un axe de travail qu'elle développe en continu. Elle se nourrit notamment des commentaires formulés par les clients dans le cadre des enquêtes de satisfaction et de la veille pratiquée sur internet et des réseaux sociaux dont les avis clients. L'apport des collaborateurs est également très important.

Les voies de recours en cas de réclamation et les modalités de contact

sont communiquées aux clients sur les sites internet des établissements du Groupe⁸, sur les plaquettes tarifaires, dans les conditions générales et dans les réponses écrites aux réclamations.

Le pilotage du traitement des réclamations concerne en particulier les motifs de plainte, les produits et services concernés par ces plaintes et les délais de traitement. Des tableaux de bord sont communiqués périodiquement aux dirigeants des banques du Groupe, aux directions chargées du contrôle interne ainsi qu'à toutes les structures commerciales.

En 2025, 49 % des réclamations ont été traitées dans les 10 jours ouvrables, le délai moyen de traitement était de 14 jours.

Proposer une offre de produits qui n'exclut aucun Sociétaire

Protéger les clients fragiles

La CASDEN Banque Populaire ne distribue que des comptes d'épargne et des crédits, elle n'est pas concernée par le dispositif OCF (offre à la clientèle fragile), mais uniquement par la détection et l'accompagnement de ses Sociétaires en difficultés identifiés dans le cadre de l'activité de distribution de crédits. À ce titre, afin d'identifier ses Sociétaires particuliers en situation de fragilité, elle a mis en place un dispositif de détection du surendettement en établissant des critères adaptés à son activité et à ses produits et services. Ainsi, tous les Sociétaires faisant l'objet d'un deuxième impayé sur une échéance (hors problème technique) sont détectés comme potentiellement en situation de fragilité financière.

Tous les Sociétaires dont les dossiers ont été déclarés recevables par la commission de surendettement sont également catégorisés « clientèle fragile financièrement », et les clients détectés se voient proposer un entretien téléphonique.

En 2025, la CASDEN Banque Populaire comptait 10 937 Sociétaires détectés fragiles (soit 0,43 % de notre sociétariat) selon les critères réglementaires établis.

AGIR EN PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

La CASDEN Banque Populaire ne distribuant pas de compte de dépôt, dispose d'une procédure adaptée à ses activités qui détecte, à travers un outil spécifique, les Sociétaires faisant l'objet d'un deuxième impayé et présentant un risque de se trouver en situation de surendettement. Comme précisé dans le premier paragraphe, les Sociétaires détectés se voient proposer un entretien téléphonique, afin de faire le point sur les éventuelles difficultés financières et de définir une solution adaptée à leur situation.

La CASDEN Banque Populaire s'investit également en matière de pédagogie bancaire via la Fédération Nationale des Banques Populaires, membre de l'association Finances & Pédagogie.

8 - <https://www.banquepopulaire.fr/votre-banque/reclamation-et-mediation>

ACCULTURER LES CONSEILLERS FINANCIERS À L'INCLUSION BANCAIRE

Afin de mieux accompagner ses Sociétaires, un dispositif de formation (en classe virtuelle) des conseillers de la CASDEN Banque Populaire a été reconduit sur 2025 : 99,5 % des collaborateurs en contact avec la clientèle ont suivi cette formation sur l'année.

Concernant les collaborateurs des Banques Populaires agissant pour le compte de la CASDEN Banque Populaire, ceux-ci font l'objet d'une formation réglementaire liée à la clientèle fragile et à la prévention du surendettement.

Les jeunes et les familles

La CASDEN Banque Populaire réserve des offres de financements dédiés aux jeunes agents de la Fonction publique avec le prêt Entrée Fonction publique à 0 % pour les jeunes agents qui démarrent leur carrière ou encore le prêt Starden immobilier pour financer une résidence principale (réservé aux Sociétaires TSMT âgés de moins de 36 ans). En complément des avantages du Prêt Immobilier STARDEN et du Prêt Immobilier à Taux Zéro, la CASDEN propose également jusqu'au 31 décembre 2026 une offre avantageuse sans intérêts et sans Points CASDEN : le Prêt Immobilier PTZ+X (doublement du Prêt Immobilier à Taux Zéro dans la limite de 25 000 euros) pour les jeunes agents de la Fonction publique âgés de moins de 36 ans désireux d'acquies leur premier logement.

Et dans une logique intergénérationnelle, les points CASDEN sont transmissibles aux proches (enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents).

L'accessibilité numérique pour garantir l'inclusion de tous

L'accessibilité numérique est essentielle pour répondre à l'objectif d'universalité des services numériques, puisqu'elle vise à rendre les informations et fonctionnalités d'un service ou contenu numérique accessibles à tous, quel que soit le handicap de la personne ou sa manière d'accéder à l'information. Elle concerne les services numériques à destination du grand public, des collaborateurs et des clients (particuliers et professionnels).

Le Groupe BPCE présente ses engagements en la matière via son schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025-2027. Dans ce cadre, la CASDEN Banque Populaire a mis en place les actions suivantes :

- désignation d'une référente accessibilité ;
- affichage du plan d'actions pour le site casden.fr ;
- affichage contextuel pour le formulaire de contact sur le site pour le site casden.fr ;
- amélioration de l'accessibilité numérique des sites casden.fr / vounousils.fr / concoursnousautres.fr ;
- mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique ;
- prise en compte de l'accessibilité « by design » pour le projet Mise en ligne du site de vote ;
- ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques.

Dans une optique d'inclusion numérique, l'ambition est notamment d'élargir les actions en la matière aux personnes en situation de fracture numérique, tout en prenant en compte le vieillissement de la population.

Dans le cadre de cette approche, le Groupe BPCE entend :

- remédier aux problèmes d'accessibilité des services numériques pour assurer a minima une accessibilité partielle ;
- pour les nouveaux services numériques, faire évoluer les méthodologies projet pour la prise en compte de l'accessibilité numérique dès leur conception.

Protéger les intérêts du Sociétaire

Garantir une offre transparente

La CASDEN Banque Populaire s'inscrit dans la politique de transparence des offres définie au niveau du Groupe BPCE.

Les offres de produits et services, lorsqu'elles sont destinées à un consommateur, doivent respecter les dispositions issues du code de la consommation, relatives aux pratiques commerciales interdites (à l'exception du refus de vente). Y figurent notamment les pratiques commerciales trompeuses ou agressives.

La protection des intérêts de ses Sociétaires est une préoccupation majeure de la CASDEN Banque Populaire. En toutes circonstances, les collaborateurs doivent servir les Sociétaires avec diligence, loyauté, honnêteté et professionnalisme, et proposer des produits et des services adaptés à leurs compétences et leurs besoins. Dans ce cadre, et afin de maintenir un haut niveau de protection de ses Sociétaires, un corpus de procédures est établi et des contrôles portant sur cette thématique sont réalisés.

Protéger les données personnelles et garantir à nos Sociétaires un usage respectueux de leurs données

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La politique de protection des données de la CASDEN Banque Populaire pose les principes d'usage et d'éthique de l'exploitation des données personnelles dans le respect des textes réglementaires en vigueur. Elle s'applique à l'ensemble des opérations traitant des données personnelles.

Les contrats conclus avec les prestataires traitant de données personnelles, conformément à la législation sur la protection des données personnelles, garantissent leur stricte utilisation aux seules fins d'exécuter leurs prestations. Tout partage de données au sein ou à l'extérieur de la CASDEN Banque Populaire se limite uniquement à des obligations légales, telles que celles relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Afin de sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques et aux obligations légales, des formations régulières sont organisées sur la protection des données. En 2025, 91,6 % des collaborateurs de la CASDEN Banque Populaire ont suivi une formation RGPD.

CYBERSÉCURITÉ

Le Groupe BPCE renforce sa gestion des risques cyber et informatiques face à des menaces croissantes et à des exigences réglementaires accrues. En 2025, une politique générale de gestion des risques cyber et informatiques a été adoptée, définissant son champ d'application, les rôles des acteurs et la gouvernance nécessaire.

La gestion des risques cyber et informatiques est intégrée dans la Charte des Risques, de la Conformité et des Contrôles Permanents (RCCP) et dans le cadre des risques opérationnels, avec une

cartographie consolidée.

La CASDEN Banque Populaire a désigné un responsable local des risques cyber, garant de l'application des politiques du Groupe BPCE, de leur adéquation aux exigences locales, de la mise en place de contrôles, de l'évaluation et du suivi des risques, tout en assurant la promotion d'une culture de gestion des risques au sein de l'établissement.

06 EXERCER NOS MÉTIERS AVEC ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires

Promouvoir une culture éthique

La CASDEN Banque Populaire décline le Code de conduite et d'éthique⁹ du Groupe BPCE qui établit un document pratique et clair à destination des collaborateurs, des fournisseurs et des partenaires dans leurs relations avec le groupe. Il met en lumière les règles de conduite et les bonnes pratiques à adopter et repose sur treize principes de conduite articulés en trois parties :

- intérêt du Sociétaire, dont les principes sont les suivants : favoriser un esprit d'ouverture et de confiance, garantir un traitement équitable des clients, protéger les intérêts du Sociétaire, communiquer en toute transparence ;
- responsabilité employeur et salariés, dont les principes sont les suivants : promouvoir l'exemplarité, l'exigence et la bienveillance, promouvoir le respect des collaborateurs et leur développement professionnel, agir avec éthique professionnelle en toutes circonstances, assurer la pérennité du Groupe BPCE, promouvoir une concurrence libre et loyale ;
- responsabilité sociétale, dont les principes sont les suivants : contribuer à une économie de marché humainement responsable, être un groupe bancaire inclusif et ouvert à tous, agir efficacement pour la protection de l'environnement et la mutation énergétique vers une économie peu carbonée, promouvoir le respect des droits de l'Homme dans toutes les activités.

Une formation réglementaire de type e-learning a été élaborée pour acter de la prise de connaissance des principes du Code de conduite et d'éthique dans le Groupe. Cette formation est obligatoire pour tous les collaborateurs ainsi que pour tous les nouveaux entrants. Ainsi, au 31 décembre 2025, 92 % des collaborateurs de la CASDEN Banque Populaire ont suivi la formation.

Protéger les lanceurs d'alerte

La CASDEN Banque Populaire décline la politique relative au "Dispositif lanceurs d'alerte". Elle précise le type d'alerte qui peut être fait, le processus de signalement et de traitement de l'alerte, la confidentialité des informations, le statut protecteur de lanceur d'alerte et les sanctions encourues en cas de non-respect, ainsi que les personnes qui peuvent lancer une alerte. Une stricte confidentialité des informations recueillies lors d'un signalement est garantie, notamment l'identité de l'auteur du signalement, des personnes visées par celui-ci et de tout tiers qui y est mentionné à toutes les étapes du traitement de l'alerte.

La procédure est diffusée par tout moyen assurant une publicité suffisante, notamment par voie de notification, affichage ou publication, le cas échéant sur son site internet ou par voie électronique, dans des conditions la rendant accessible de manière permanente aux personnes

concernées. Pour les prestataires et fournisseurs, une clause figurant dans les contrats indique cette possibilité.

Une formation réglementaire obligatoire de type e-learning accompagne le déploiement de l'outil Whispli et précise notamment les droits et devoirs d'un lanceur d'alerte ainsi que la protection qui lui est attachée. 98,3 % des collaborateurs de la CASDEN Banque Populaire ont suivi cette formation

Encadrer nos activités dans l'intérêt des Sociétaires et de la société

Prévenir et détecter les cas de corruption et autres atteintes à la probité

Les principales règles et dispositifs exposés ci-dessous contribuent à prévenir et détecter les comportements susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence :

- une cartographie des risques de corruption est établie et mise à jour au minimum tous les deux ans par les entités du Groupe, selon une méthodologie conforme aux recommandations de l'Agence française anticorruption (AFA) ;
- tous les collaborateurs, y compris les personnes occupant des fonctions exposées, notamment les dirigeants, sont tenus de suivre la formation aux règles de l'éthique professionnelle et de la lutte contre la corruption ;
- la politique Groupe « cadeaux, avantages et invitations » prévoit un seuil maximum pour les cadeaux reçus ou donnés, seuil au-delà duquel une autorisation préalable de la hiérarchie, et une déclaration à la Conformité sont requises ;
- les fournisseurs dont le montant total d'achats au niveau du Groupe est au moins de 50 000 euros font l'objet d'une évaluation, qui prend en compte un certain nombre de critères. Cette évaluation conduit si nécessaire à des diligences complémentaires visant à apprécier le risque in fine au regard notamment des mesures anti-corruption mises en place par le fournisseur ;
- les relations avec les intermédiaires et partenaires sont encadrées : les contrats et les conventions comportent des clauses anti-corruption ; l'intégrité des nouveaux partenaires du Groupe est par ailleurs évaluée dans le cadre du « comité nouveaux produits nouvelles activités » du Groupe.

Les règles de conduite anticorruption, consultables sur la page « éthique et conformité » du site de BPCE¹⁰ sont déclinées par la CASDEN Banque Populaire et annexées à son règlement intérieur. Des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, sont prévues en cas de manquement à ces règles. .

9 - <https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Code-conduite-ethique-FR-2.pdf>

10 - <https://www.groupebpce.com/app/uploads/2024/02/Regles-de-conduite-anticorruption-1.pdf>

Lutter contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) s'inscrit dans un double objectif : d'une part prévenir les activités criminelles en les privant de fonds, et d'autre part assurer la solidité, l'intégrité et la stabilité du système économique et financier.

Le dispositif LCB-FT repose sur cinq composantes principales :

- l'évaluation des risques BC-FT : la CASDEN Banque Populaire analyse son exposition aux risques selon des facteurs prévus par la législation, inhérents à leurs clients, à leurs services, à leurs transactions et canaux de distribution ainsi que selon des facteurs géographiques. Pour chaque client, un profil de risques BC-FT est établi, permettant de lui attribuer un score de vigilance ;
- la connaissance de la clientèle : le Know Your Customer (KYC) doit comprendre des informations sur l'activité, la surface financière et patrimoniale, des éléments de notoriété disponibles dans des médias fiables, afin de comprendre l'économie générale des opérations financières réalisées par le client (connaissance de l'origine, de la destination des fonds et de la justification du mouvement) ;
- l'exercice d'une vigilance constante sur les opérations, tout au long de la relation d'affaires, et en fonction du niveau de risques BC-FT, qui permet d'identifier les opérations atypiques au regard du comportement attendu du client ;
- l'analyse humaine des alertes et, le cas échéant, la réalisation d'examens renforcés pour traiter le doute sur les opérations atypiques/inhabituelles ;
- les signalements - également appelés « Déclarations de soupçons » à TRACFIN des opérations douteuses/suspectes, dès lors que persiste un doute sur la licéité des sommes ou des opérations.

D'autres éléments complètent ce dispositif tels que, notamment, un système de contrôle permanent et périodique, des actions de formation et d'information régulière des collaborateurs et des dirigeants, des suivis réguliers par les instances de gouvernance d'indicateurs dédiés.

La CASDEN Banque Populaire met en place une formation régulière des collaborateurs et dirigeants, au sein d'un dispositif harmonisé de formation d'une périodicité au moins bisannuelle, et des formations spécifiques à la filière sécurité financière. Au 31 décembre 2025, 87,5 % des collaborateurs ont été formés à la lutte anti-blanchiment et 92,9 % ont suivi la formation de lutte contre le financement du terrorisme.

Respecter les sanctions nationales et internationales (embargos, gels des avoirs)

Le respect des sanctions financières nationales et internationales constitue un élément clef du dispositif de conformité du Groupe BPCE.

La CASDEN Banque Populaire veille à appliquer strictement les réglementations et n'accepter aucune activité ayant pour objet ou pour effet de contourner les interdictions prévues par ces dernières.

07 INDICATEURS COOPÉRATIFS

Les Banques Populaires, dont la CASDEN Banque Populaire, sont des sociétés soumises à un régime juridique spécifique conforme aux valeurs des coopératives :

- une rémunération limitée du capital, hors de toute spéculation ;
- des réserves impartageables transmises aux générations futures ;
- le Sociétaire dispose d'une double qualité : il est à la fois détenteur et utilisateur de sa coopérative ;
- une organisation qui fonde sa performance économique sur l'efficacité collective et la gestion sur le long terme ;

- la primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel.

Les Banques Populaires ont défini conjointement de manière volontaire, un ensemble d'indicateurs répondant aux sept grands principes de l'Alliance Coopérative Internationale pour évaluer leurs pratiques coopératives.

Principe coopératif		Indicateur	2025	2024
1. Adhésion volontaire et ouverte à tous	L'adhésion à la CASDEN Banque Populaire est un acte libre et volontaire, sans discrimination de sexe, d'origine sociale, ethnique, religieuse ou politique.	Nombre de Sociétaires	2 093 241	2 363 042
		Évolution du nombre de Sociétaires par rapport à l'année précédente (en %)	- 11,42 %*	+ 2,99 %
		Sociétaires parmi les clients (en %)	83,20 %	84,9 %
		Taux de clients Sociétaires promoteurs	57 %	60 %
2. Pouvoir démocratique exercé par les membres	Les Sociétaires se réunissent chaque année pour participer à l'Assemblée Générale de la CASDEN Banque Populaire, élire les Administrateurs et voter les résolutions. Le vote des Sociétaires est historiquement à la proportionnelle. Une personne = 0,25 % maximum des voix exprimées en Assemblée Générale.	Taux de vote à l'Assemblée Générale (en %)	7,12 %	8,28 %
		Nombre de membres du Conseil d'Administration	18	16
		Taux de femmes membres du Conseil d'Administration	50 %	50 %
		Taux de participation des Administrateurs aux Conseils d'Administration	90 %	89 %
3. Participation économique des membres	La rémunération des Parts Sociales est plafonnée. Les excédents sont en grande partie affectés aux réserves. L'actif net est impartageable.	Montant moyen de détention de Parts Sociales par Sociétaire (en euros)	231,04 €	208,4 €
4. Autonomie et indépendance	La CASDEN Banque Populaire est une banque de plein exercice. Les parts sociales ne s'échangent pas sur les marchés et ne sont pas cotées en bourse. La banque est détenue à 100 % par ses Sociétaires.			
5. Éducation, formation et information	La CASDEN Banque Populaire veille, avec l'appui de la FNBP, à l'adéquation des contenus de formation des élus, compte tenu des exigences et responsabilités de leur fonction au sein du Conseil d'Administration.	Nombre moyen d'heures de formation par Administrateur	26,5 h	23 h
		Administrateurs ayant suivi au moins une formation sur l'année (en %)	100 %	95 %

Principe coopératif		Indicateur	2024	2023
6. Coopération entre les coopératives	La CASDEN Banque Populaire est membre de Coop FR, organisme de représentation du mouvement coopératif en France. Elle est représentée au sein du Conseil Supérieur de la Coopération par la Fédération Nationale des Banques Populaires. Elle soutient la Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire sur son territoire.			
7. Engagement envers la communauté	La CASDEN Banque Populaire fait vivre son territoire, notamment au travers des actions menées au bénéfice de la société et de ses Sociétaires.	Empreinte coopérative et sociétale Nombre d'actions menées et montant associé (en euros)	783 actions pour 8,3 M€	711 actions pour 7,7 M€

*Une mise en conformité a été réalisée ce qui explique la baisse entre 2024 et 2025. Cette baisse n'est pas due à un retrait volontaire de Sociétaires.

08 NOTE MÉTHODOLOGIQUE

PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Pour l'exercice 2025, le périmètre de reporting des indicateurs concerne les entités suivantes : Groupe CASDEN Banque Populaire, dont sa filiale Parnasse Garanties.

PÉRIODE DU REPORTING

Les données publiées couvrent la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

PRÉCISIONS SUR L'EMPREINTE PROPRE

Dans le cadre de la production des indicateurs liés à l'univers « empreinte propre », qui correspond aux émissions liées à la vie de bureau au quotidien, le Groupe BPCE inclut les périmètres suivants :

- scope 1 : émissions directes de l'entreprise ;
- scope 2 : émissions indirectes liées à la production d'électricité ;
- scope 3 : catégories 1 à 9, conformément à la classification du GHG Protocol.

Les facteurs d'émissions utilisés sont révisés chaque année. Ils sont principalement issus de la base Empreinte administrée par l'ADEME, référence nationale citée par l'article L229-25 du Code de l'Environnement (décret BEGES). Cette base de données est gérée par un comité de gouvernance regroupant divers acteurs publics et privés (Ministères, Organismes techniques, Associations, MEDEF).

Ce rapport est un rapport d'impact publié volontairement par la CASDEN Banque Populaire.

Le Groupe BPCE établit son rapport de durabilité conformément aux normes européennes de reporting en matière de durabilité (European Sustainability Reporting Standards ou ESRS). Conformément à l'article 10 du règlement CRR (UE) n° 575/2013, la CASDEN Banque Populaire, établissement affilié de manière permanente à BPCE, est comprise dans l'entité consolidante du Groupe BPCE et incluse dans les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE. La CASDEN Banque Populaire est donc exemptée de rapport de durabilité obligatoire.

Les informations consolidées en matière de durabilité du Groupe BPCE sont accessibles sur le site internet de BPCE :

<https://www.groupebpce.com/investisseurs/resultats-et-publications/documents-de-reference/>

Crédits :
© Frédéric Rébena, illustration.
© Solair, visuels photos.

CASDEN BANQUE POPULAIRE

1 bis, rue Jean Wiener
77420 Champs-sur-Marne

01 64 80 64 80 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

casden.fr



La banque coopérative
de la Fonction publique